



SM le Roi félicite M. Erdoğan à l'occasion de sa réélection président de la République de Turquie

SM le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à M. Recep Tayyip Erdoğan à l'occasion de sa réélection président de la République de Turquie.

Dans ce message, le Souverain exprime Ses chaleureuses félicitations à M. Erdoğan, lui souhaitant plein succès dans la poursuite de ses efforts pour conduire le peuple turc vers davantage de progrès et de prospérité. SM le Roi félicite également M. Erdoğan pour la confiance renouvelée en lui par le peuple turc, exprimant Sa grande satisfaction du haut niveau des relations de coopération fructueuse unissant les deux pays, "grâce à Notre détermination commune à les renforcer et à les promouvoir dans divers secteurs".

Le Souverain fait part de Sa détermination à continuer à œuvrer avec le président turc pour le renforcement de ces relations distinguées à même de répondre aux aspirations des deux peuples frères et contribuer à la consolidation des liens de solidarité entre les peuples de la Oumma islamique.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9934

Mercredi 31 Mai 2023

Tout un panel d'experts et de jeunes députés socialistes et sociaux-démocrates au Forum International de l'USFP

Sessions riches en enseignements Les droits humains au centre des débats



Pages 2-3-4

Examens du baccalauréat

426.000 candidats pour la session de juin-2023



Page 5

Le plus grand salon technologique et startups d'Afrique ouvre ses portes ce mercredi

Le Maroc accueille la première édition du Gitex Africa sur le continent



Page 10

ASFAR vs Wydad, ça promet une fin de saison palpitante



Page 23



Tout un panel d'experts et de jeunes députés socialistes et sociaux-démocrates au Forum International de l'USFP

Sessions riches en enseignements

Les droits humains au centre des débats

Actualité



«Vigilance», tel est le message des participants au panel «Migration globale : les enjeux du Nord et du Sud», organisé dans le cadre des travaux du premier Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates à Marrakech. Les discours de haine, notamment raciaux, insistent-ils, restent fort présents et virulents, particulièrement dans les médias, et impactent négativement la vie, la dignité et le respect des droits humains des migrants, qui ne sentent pas protégés.

Médiatisation et instrumentalisation

En effet, et malgré les tentatives de réflexion et de gestion de la question migratoire, l'expérience de la migration reste souvent marquée par le racisme, la dis-

crimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui est associée à des discours voire à des crimes de haine. A noter, cependant, que la discrimination raciale menace tous les piliers de la société et sape les efforts déployés depuis des décennies pour accroître l'égalité au sein des communautés et entre elles. Elle porte également atteinte à la promesse fondamentale des objectifs de développement durable, qui est de «ne laisser personne de côté».

Dans son intervention, Driss El Yazami, président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, a souligné que parmi les principales caractéristiques de la migration lors des dernières décennies, il y a la médiatisation et l'instrumentalisation politique et électoraliste de ce dossier. Il s'est également arrêté sur la couverture médiatique de cette question marquée par la domination de l'impartialité et du déséquilibre présentant les migrants sudistes comme des pauvres cherchant refuge au Nord assiégé par le Sud.

L'intervenant a, en outre, ajouté que le monde actuel vit une vraie crise liée à l'acceptation de l'autre et à l'altérité tout en précisant que le discours de haine et de xénophobie touche également les pays du Sud où l'on assiste à l'émergence d'un discours raciste et discriminatoire embryonnaire.

Exploitation et mafias

De son côté, Nelson Brito, député portugais, a indiqué que son pays connaît un mouvement migratoire de diverses formes marqué par l'installation de migrants issus du Brésil, Cap-Vert, Chine, Royaume-Uni, France et autres. Les chiffres du SEF (Service des étrangers et frontières) ont révélé qu'il y avait 757.252 étrangers au Portugal en 2022, une population en hausse constante depuis 7 ans, soit 8% d'étrangers de plus en 2022 par rapport à 2021. Et il semble que le mouvement ne soit pas près de s'essouffler, malgré la pandémie, la crise ou la guerre. La majorité des immigrés viennent de pays parlant le portugais. La première communauté étrangère de ce fait est de loin celle brésilienne. Presqu'un étranger sur trois est ainsi originaire du Brésil, contre un étranger sur cinq en 2018.

Toujours selon SEF, les contraventions pour séjour irrégulier sur le territoire portugais ont plus que doublé (111%), soit 28.451 personnes en 2018 contre 13.465 en 2017. La première communauté étrangère en situation irrégulière est, là aussi celle brésilienne,

qui souvent «oublie» simplement de renouveler son titre de résidence.

L'intervenant fait remarquer, cependant, que bon nombre de migrants souffrent de mauvaises conditions de travail et sont exploités par des réseaux mafieux. Ils se voient, en outre, montrés du doigt par certains courants d'extrême droite les taxant de profiteurs des caisses de la protection sociale alors qu'en réalité, ces étrangers participent à hauteur de 10% dans lesdites caisses.

Haine au Sud comme au Nord

Pour sa part, Diana Barre Samaniego, députée mexicaine, s'est arrêtée sur l'expérience de son pays comme étant pays de départ et de transition des migrants vers les Etats-Unis. En effet, et depuis quelques décennies, le Mexique est devenu un important pays de transit pour les migrants : les émigrants d'Amérique centrale en partance pour les Etats-Unis (essentiellement originaires du Guatemala) arrivent par voie terrestre en traversant le Mexique.

Dans ce sens, l'intervenante a indiqué que le gouvernement mexicain s'efforce de renforcer les procédures administratives de contrôle de l'immigration, mais aussi de rationaliser et de consolider ses procédures concernant les immigrés irréguliers. Des commissions binationales sont instaurées avec les pays d'Amérique centrale et des accords sont passés avec le Guatemala, le Honduras et le Salvador pour le retour organisé de leurs émigrants. Parallèlement, le Mexique joue un rôle moteur dans la plupart des initiatives régionales sur les migrations, notamment la conférence régionale sur les migrations.

L'intervenante a indiqué, toutefois, que ces individus endurent des conditions de vie et d'installation dures et inhumaines (froid, chaleur...). En effet, nombreux sont les rapports qui ont mis à nu la situation des migrants qui traversent le Mexique, notamment la discrimination qui se traduit par le chantage, les mauvais traitements, l'enlèvement, le viol, le meurtre et le recrutement forcé dans les gangs criminels. Et ce malgré les mesures prises par les autorités mexicaines en vue de se conformer à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Tolérance et acceptation de l'autre

La question de la tolérance et de l'acceptation de l'autre a été également évoquée lors du panel : «Pour des sociétés plus tolérantes : combattre la haine et l'extrémisme». Hana Jalloul Muro, vice-présidente de l'Internationale socialiste, a remis en cause le mot «tolérance» puisqu'il renvoie à une relation déséquilibrée entre les individus. Pour elle, il faut parler plutôt de sociétés multiples, ouvertes et intégrantes où la priorité est donnée à l'Homme.

De son côté, Abdelhamid Jmahri, journaliste, expert en interculturalité, a mis en relief le rôle de la pensée socialiste dans la lutte contre l'extrémisme et le repli identitaire. Il a mis en exergue le rôle de l'histoire et de la Constitution marocaines dans la défense d'une identité multiple et diverse en toute responsabilité et sans détour, à l'inverse de plusieurs pays de la région.

L'intervenant s'est également arrêté sur l'interculturalité encouragée par l'enseignement traditionnel et le rôle primordial de l'Institut d'Imarat El Mouminin dans la défense des positions progressistes en rupture avec les idées éhémères qui font l'éloge du repli identitaire et de l'intolérance.

Hassan Bentaleb

“

Abdelhamid Jmahri met en exergue le rôle de l'histoire et de la Constitution marocaines dans la défense d'une identité multiple et diverse en toute responsabilité et sans détour, et ce à l'inverse de plusieurs pays de la région



La garantie d'un accès équitable aux services sociaux de base est primordiale



Des parlementaires et experts marocains et étrangers ont mis l'accent, lundi à Marrakech, sur la nécessité de garantir un accès équitable aux services sociaux de base et de réduire les disparités sociales qui menacent la stabilité sociale et politique dans tous les pays du monde.

Les participants à une session sous le thème "Inégalités, pauvreté et gestion des ressources : vers une protection sociale plus juste" ont affirmé que l'accès à une protection sociale plus équitable permet de lutter contre la pauvreté, de réduire les disparités et de mieux gérer les ressources financières, matérielles et humaines, appelant les décideurs politiques et les économistes à s'activer pour atteindre les objectifs du travail décent, à élargir le champ de la sécurité sociale et à l'adapter de manière à répondre aux nouveaux besoins issus des changements économiques, climatiques, démographiques et technologiques urgents.

À cet égard, la vice-présidente du parlement colombien, Erika Sanchez Pinto, a souligné l'importance d'assurer l'égalité, la justice sociale et l'accès aux services sans discrimination fondée sur le sexe ou la race, jugeant nécessaire de faire preuve de volonté pour lutter contre le "cancer de la corruption" qui exacerbe les inégalités économiques et sociales et d'une intervention urgente pour mettre fin aux guerres et aux conflits qui détruisent les sociétés.

Dans le même contexte, elle a mis en avant l'impératif d'établir des agendas de travail coordonnés pour gérer les ressources matérielles et humaines dont disposent les pays, notamment ceux en développement, et de les utiliser de manière optimale afin d'atteindre les Objectifs de développement durable et d'établir des sociétés stables, sûres et équitables.

Pour sa part, le président de l'Union internationale de la jeunesse socialiste (IUSY), Jesus Tapia, a appelé à construire une société juste qui accueille tout le monde, à travers le développement de politiques inclusives et la gestion des ressources de manière responsable et rationnelle, et des politiques fiscales tenant compte du principe de gradualisme pour que chacun contribue au financement des services sociaux, mettant en

exergue l'intérêt de la mise en place de mécanismes de lutte contre la corruption pour assurer l'utilisation appropriée des ressources.

Il a également plaidé pour la contribution à la construction de l'édifice économique, par le biais de la création d'emplois adaptés, la protection des droits des travailleurs, le soutien au renouveau et le développement des capacités de tous les membres de la société, soulignant, en ce sens, la nécessité de protéger l'environnement et de faire preuve de responsabilité dans la gestion de ses ressources afin d'atteindre la durabilité et l'accès de tous.

De son côté, l'experte en protection sociale, Bouthaina Falsy, a mis en exergue l'expérience marocaine, "pionnière au niveau régional et exemple à suivre au niveau international", notant que les progrès du Maroc dans la généralisation de la protection sociale ont commencé à porter leurs fruits ces dernières années en termes d'intégration de la majeure partie de la population dans la protection sociale.

L'experte a également appelé à la promulgation de politiques sociales et publiques à caractère transversal ainsi qu'à l'intégration avec d'autres politiques publiques telles que la réforme du système de santé et fiscal, du système

éducatif, de la justice et autres, soulignant le rôle essentiel que les acteurs politiques et les jeunes peuvent jouer dans la formulation d'un système de protection sociale juste et efficace.

Dans une intervention similaire, la représentante du ministère de la Santé et de la Protection sociale, Hanan Fadlallah, a indiqué que le système de santé au Maroc a connu des réformes radicales et le démarrage de projets pivots, qui visent tous à améliorer le niveau de sécurité sanitaire nationale grâce à l'accès aux médicaments essentiels, à la technologie médicale et aux services de santé de base, ainsi qu'à contribuer à la sécurisation du financement du système de santé et ainsi soutenir la réponse, l'efficacité, la qualité, la sécurité et la pérennité des services fournis.

Dans le cadre de la restructuration du système de santé, a-t-elle poursuivi, la loi-cadre n° 06.22 relative au système national de santé repose sur plusieurs principes, notamment l'égalité dans l'accès et la continuité dans la performance des services de santé, l'équité et l'équilibre dans la répartition spatiale des ressources, des structures et des services de santé, la bonne gouvernance, l'approche genre et une gestion axée sur les résultats et liant la responsabilité à la reddition des comptes et à la mobilisation collective.

Le député portugais Nelson Brito a, quant à lui, appelé à un diagnostic de la problématique de la pauvreté dans le monde et à mettre en place des programmes complémentaires au niveau étatique qui puissent garantir la baisse de la pauvreté et des disparités sociales, ainsi que l'accès aux ressources essentielles, combattre la pollution et le réchauffement climatique et promouvoir la consommation responsable des ressources naturelles.

Et de souligner l'importance de considérer les défis climatiques comme une occasion pour le développement, à travers l'usage des énergies propres, appelant la jeunesse socialiste à endosser la responsabilité qui lui est confiée et à trouver les moyens d'atteindre les dix-sept objectifs du développement durable.

Le Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates, organisé pendant trois jours par le Groupe socialiste-Opposition itihadie à la Chambre des représentants, en partenariat avec la Jeunesse itihadie et le Réseau "MENA-Latina", sous le thème "Contribution des jeunes parlementaires à la promotion de politiques publiques progressistes et équitables", vise à encourager les jeunes parlementaires à se concerter et analyser les questions d'actualité et proposer des solutions novatrices et efficaces, en faisant valoir leurs aptitudes à utiliser les nouvelles technologies et les réseaux sociaux pour mobiliser et sensibiliser d'autres acteurs à des causes importantes, notamment celles liées à la justice sociale, l'environnement et l'égalité des sexes. Ils peuvent prendre le leadership sur ces questions avec de nouvelles perspectives, de nouvelles approches et de nouveaux outils, tout en développant des partenariats internationaux.

Cet événement a également pour ambition de permettre aux jeunes parlementaires qui sont à leur premier mandat parlementaire de s'ouvrir sur des perspectives internationales, de s'inspirer et d'inspirer leurs homologues de toutes les régions du monde. Il offre ainsi une opportunité de réseautage et de coopération sur les différentes questions et thématiques de préoccupation des socialistes et sociaux-démocrates dans le monde.

Nouhoum Sarr : Le Maroc a toujours joué un rôle prépondérant dans l'union des peuples d'Afrique

Le Maroc joue un rôle "prépondérant" dans l'union des peuples d'Afrique et "nous le saluons à juste titre", a indiqué l'ancien député malien et président du parti du Front africain pour le développement, Nouhoum Sarr.

"Le Maroc s'est toujours tenu aux côtés des peuples opprimés, c'est pour cela qu'au Maroc, nous nous sentons chez nous", s'est félicité M. Sarr, dans une déclaration à la MAP, en marge de la tenue du 1er Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates.

"Feu SM Hassan II a joué un rôle important dans l'unité africaine et SM le Roi Mohammed VI poursuit aujourd'hui ce chantier, qui est de longue haleine", a assuré cet ancien parlementaire.

Le Maroc soutient le Mali dans sa recherche de l'indépendance, de la stabilité et de la fin des conflits, notamment dans le Sahel, a-t-il ajouté, notant que le Mali traverse des moments difficiles, avec la recrudescence des actes terroristes et du crime transnational.

M. Sarr a, par ailleurs, soutenu que la "jeunesse marocaine est à l'avant-garde du combat pour la souveraineté et l'unité de l'Afrique", saluant et encourageant son rôle et ses actions pour un continent uni.



Mise en avant du rôle des jeunes dans la promotion de la paix et de la sécurité

Des parlementaires socialistes et sociaux-démocrates ont appelé, lundi à Marrakech, à mettre l'accent sur le rôle des jeunes dans la promotion de la paix et de la sécurité dans le monde.

Intervenant lors de la 1ère session des travaux du Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates, sous le thème "Paix et sécurité dans le monde : nouveaux défis géopolitiques", des parlementaires ont abordé les moyens de maintien et de promotion de la paix et de la sécurité dans un monde qui fait face à une recrudescence des crises économiques, politiques et sanitaires, mettant en avant le rôle des jeunes et des nouvelles générations dans l'appui de cette promotion.

A cette occasion, le député Andres Calle, du parti libéral de Colombie, a souligné la nécessité de consolider la paix et la sécurité dans le monde à travers le socle de la lutte pour les droits humains, rappelant qu'on "ne peut parler de paix et de sécurité sans comprendre la lutte pour la liberté et les droits humains ainsi que son histoire".

Dans cette lutte, "la parole des jeunes doit être entendue". Les jeunes doivent également devenir "protagonistes du changement" pour "construire une paix totale et inclusive", a-t-il poursuivi, relevant l'importance du rôle des jeunes qui ont lutté dans le passé pour une vie plus digne et pour plus de liberté, particulièrement dans les pays du Sud.

De son côté, l'ancien député malien Nouhoum Sarr, président du parti du Front africain pour le développement, a indiqué que le monde est "en ébullition, tant au niveau sécuritaire que sanitaire" et que le Mali n'y échappe pas avec la dégradation de la situation au Sahel, faisant savoir qu'il est "un devoir de travailler avec ardeur et dévouement dans la construction de la paix".

Et d'ajouter que les organisations inter-



nationales devraient changer de paradigmes pour assumer pleinement leurs responsabilités historiques afin de mettre en place une paix durable et inclusive, soulignant que la paix et la sécurité "ne sont possibles que si l'on met tout en œuvre pour remplacer les armes par le papier, le crayon et le dialogue".

Pour sa part, le responsable des relations extérieures de la jeunesse du Parti républicain du peuple (CHP) turc, Yunus Baris Erturk, a affirmé que la mise en place de la protection sociale et de la couverture médicale ont fait rempart aux idéologies extrêmes. Or, aujourd'hui la baisse de ces aides a provoqué la résurgence de ces idées, a-t-il fait observer, ajoutant que la paix et la sécurité doivent être protégées par les peuples et non par les organisations qui sont censées avoir un rôle d'opérateur de ce processus.

Alors que les guerres traditionnelles refont surface, il est temps de réfléchir sérieusement à la préservation de la paix et de la sécurité et d'éviter les conflits armés, a souligné, de son côté, la députée Malika Zekhnini.

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales s'avère donc une obligation pour bâtir un monde plus sûr où règne la démocratie, a-t-elle soutenu, mettant en avant l'importance de recourir au soft power pour remédier aux problèmes qui pèsent sur les pays défavorisés ou victimes de guerres.

A cet égard, Mme Zekhnini a appelé à redéfinir l'équilibre des pouvoirs au vu du besoin urgent pour la justice dans l'objectif de lutter contre les disparités sociales et territoriales, rompre avec l'exclusion et faire triompher les valeurs hu-

maines et démocratiques.

Le secrétaire général de l'Union internationale de la jeunesse socialiste (IUSY), Bruno Gonçalves, a, quant à lui, mis l'accent sur la nécessité, pour construire un monde juste et équitable, d'opter pour la compétitivité plutôt que la violence et de tirer les leçons d'anciennes guerres qui n'ont fait qu'exacerber les rivalités et aggraver la situation dans les pays.

"Nous devons comprendre que la sécurité et la démocratie ne devraient pas nécessairement aller de pair", a-t-il distingué, expliquant que la sécurité s'apparente aux alliances qui s'emploient à la prévention des guerres, tandis que plusieurs partis politiques de bords différents partagent les mêmes valeurs qui ont trait à la démocratie, d'où l'intérêt de procéder autrement dans la résolution des conflits.

Des jeunes parlementaires plaident pour la conciliation entre développement et durabilité

Des jeunes parlementaires ont mis en lumière, lundi à Marrakech, l'impératif de concilier développement et durabilité pour répondre aux besoins du présent sans compromettre le sort des générations futures.

Intervenant lors d'une session placée sous le thème "Progrès ou durabilité, comment concilier les deux?", à l'occasion du premier Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates, les députés ont souligné la nécessité pour les gouvernements de s'engager à parvenir à un développement juste et durable, basé sur des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, préserver l'environnement et en assurer la durabilité, ainsi que réaliser la justice entre les générations successives et garantir de nouvelles opportunités d'emploi.

Dans ce contexte, le parlementaire marocain, Abdelkader Ettaher, a mis l'accent sur le rôle pionnier que joue ce forum inter-

national pour encourager les sociétés et les pays à protéger l'environnement et à parvenir à un développement durable, à la faveur d'une approche participative avec les décideurs, les hommes d'affaires et la société civile.

Il a également mis en avant l'importance de relever le défi auquel est confronté l'acteur politique pour atteindre un équilibre entre la logique du court terme régi par des promesses électorales et des attentes urgentes, et la logique du long terme relatif aux résultats positifs de la transition vers une économie verte.

Sur fond de ces changements, a poursuivi M. Ettaher, une série de profondes réformes politiques et économiques ont été lancées, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et qui ont été couronnées par la Constitution de 2011 qui garantit aux citoyens, entre autres, la justice sociale et le droit à un environnement propre tout en préservant les droits des générations

futures, outre la mise en place d'une chartre nationale de l'environnement et du développement durable.

De son côté, la députée mexicaine, Carla Ayala, a indiqué que les défis actuels impliquent la mise en place de lois et politiques publiques efficaces et l'encadrement des sociétés qui ne mettent pas en jeu l'avenir de leur pays, soulignant le rôle que les jeunes peuvent jouer dans la réalisation des objectifs escomptés.

Les jeunes sont conscients de ces défis et sont prêts à reprendre le flambeau et à développer de nouvelles expressions et formules pour faire face à de nouvelles situations, avec la flexibilité et l'intégration que cela implique pour dépasser les obstacles et renforcer la transparence dans le traitement de diverses questions importantes et actuelles, a-t-elle fait savoir.

A cet égard, elle a appelé à renforcer la présence et la participation des jeunes dans les cercles décisionnels, avec des efforts

concertés entre acteurs jeunes et expérimentés pour se remettre sur la bonne voie et réaliser les progrès souhaités tout en assurant la pérennité.

Le député du Parlement andin, Fabian Diaz Plata, a dénoncé, quant à lui, la politique "d'hypocrisie" des pays développés en matière de préservation de l'environnement et d'assurance d'un développement durable en signant des accords et en prétendant défendre le système environnemental mondial, alors que ces pays sont principalement responsables de la destruction de cette planète.

M. Plata a, par ailleurs, appelé à promouvoir un modèle réaliste et efficace de protection de l'environnement contre les multiples risques auxquels il est confronté, à sensibiliser la population mondiale aux problèmes environnementaux existants et à l'exhorter à participer activement à la recherche de solutions appropriées en s'engageant dans la proposition, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

Les préparatifs pour l'opération "Marhaba" ont débuté le 3 mai

Les préparatifs pour l'opération "Marhaba" ont débuté le 3 mai dernier, lors d'une réunion de la commission nationale de transit, présidée par le ministère de l'Intérieur, a indiqué, lundi devant la Chambre des représentants, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

La coordination avec la partie espagnole a débuté le 17 mai avec la tenue de la commission mixte maroco-espagnole chargée de l'opération de transit, a précisé M. Bourita qui répondait à des questions orales sur l'opération "Marhaba", ajoutant que les deux parties travaillent sur les axes liés notamment à la fluidité, la circulation, l'accompagnement, la communication et à la veille sanitaire.

Relevant que l'opération "Marhaba" est unique en son genre

et nécessite de garantir certains dispositifs, le ministre a soutenu que les changements, tant au niveau international que ceux concernant la communauté marocaine à l'étranger, ont fait que l'organisation de cette opération se déroule toute l'année, rappelant que cela a été souligné dans le Discours Royal du 20 août dernier.

L'organisation de cette opération rencontre certaines difficultés qu'on tente de surmonter d'année en année, a-t-il dit, mettant en avant la solidité des liens unissant la communauté marocaine établie à l'étranger à la mère patrie.

Il a aussi rappelé que l'année dernière a enregistré l'accès de 3 millions de MRE au territoire national, soit une hausse de 4% par rapport à 2019, qualifiant d'exceptionnelle l'opération "Marhaba" durant l'année dernière.



Examens du baccalauréat

426.000 candidats pour la session de juin 2023



Le nombre total des candidats devant passer les examens du baccalauréat au titre de l'année scolaire 2022-2023 s'élève à 426.000, soit une hausse de 18% par rapport à l'année précédente, a indiqué, lundi à Rabat, le ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des

Sports, Chakib Benmoussa.

Répondant à des questions orales à la Chambre des représentants sur les préparatifs aux examens du baccalauréat, M.

Benmoussa a précisé que 10% des candidats au baccalauréat cette année sont issus de l'enseignement privé et que 43% représentent des filières internationales, alors que le nombre des candidats libres a atteint 132.000, soit une diminution de 34%. Les élèves issus des pôles scientifiques et techniques représentent 58%, contre 41% pour les pôles littéraire et originel et 1% pour le pôle professionnel, a-t-il précisé, faisant état de la mise en place de 1.753 centres d'examen au niveau de l'ensemble des Académies et la préparation de plus de 800 matières pour les deux sessions, normale et de rattrapage, toutes filières confondues, outre des matières "adaptées" en faveur de 21 filières pour les candidats en situation de handicap.

Les examens du baccalauréat pour la session normale se dérouleront cette année du 6 au 10 juin 2023 et les résultats seront annoncés le 19 juin, tandis que la session de rattrapage se tiendra du 5 au 8 juillet. Notant que

toutes les mesures nécessaires ont été prises pour assurer le déroulement de ces épreuves dans les meilleures conditions, M. Benmoussa a indiqué que son département a mobilisé tous les intervenants pour encadrer ces examens, élaborer des guides en la matière, accompagner les élèves et leur apporter le soutien pédagogique et psychologique afin de les aider à se présenter à ces échéances dans les meilleures conditions.

Le ministère, soucieux de lutter contre la triche aux examens, a-t-il poursuivi, a mené des campagnes de sensibilisation et coordonné avec les autorités régionales et sécuritaires pour prévenir ce phénomène sous toutes ses formes, en mobilisant tous les partenaires, les parents d'élèves en particulier, afin de les sensibiliser à la gravité de ces actes et à leurs conséquences juridiques, en plus d'une sécurisation optimale du certificat du baccalauréat à travers l'édition de diplômes fiables.

Les fantoches du polisarrio font désormais dans le kidnapping

Le kidnapping, la semaine dernière, de Mohamed Dalem Malaïnine Souid a déclenché des protestations par les membres de la famille du jeune homme, ses amis et les séquestrés qui se sont montrés solidaires avec lui.

La dernière en date est celle organisée, lundi 29 mai, devant le bureau de Brahim Ghali, et au cours de laquelle les miliciens ont fait preuve d'un usage excessif de la force et de la violence, faisant des blessés parmi les femmes.

Elle s'est achevée par l'arrestation de 11 personnes dont voici les noms : Didi Mohamed Souid, Mohamed Malaïnine Souid, Abdelhay Limam Jouli, Banna Ould Bougrine, Ould Zobeir

Ould Maatala, Aziz Ould Hmetou Ould Maatala, Ould Abreir, Khalienna ould Jouli Ould Nane, Hossein Ould Sidi Moussa, Moulay Ould Malaïnine Souid et Hmetou Ould Maatala.

Jusqu'à lundi soir, la milice du polisarrio continuait de persécuter les manifestants, dont certains ont fait circuler des clips audio informant qu'ils ont été conduits à la prison de Dheïbiya.

Suite aux violentes interventions des milices du polisarrio, les manifestants ont mis en garde contre le risque d'une escalade qui mènerait à l'usage des armes et des balles réelles dans la confrontation avec les dites milices, prêtes à tuer sans éprouver le moindre remords.

A.E.K

L'opposition algérienne dénonce le climat de "terreur" qui s'abat sur les partis politiques

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), l'un des principaux partis d'opposition en Algérie, a dénoncé le climat de terreur qui s'abat sur les partis politiques dans le pays.

"Il faudrait que le régime comprenne que la répression n'est pas un moyen pour gérer le pays. La répression ne fera que fragiliser la nation algérienne", a dit le président du RCD, Atmane Mazouz, lors d'un point de presse tenu en marge du deuxième congrès des "jeunes progressistes" du parti.

"L'Algérie doit retrouver une situation normale où toutes les forces politiques, tous les syndicats, peuvent s'exprimer librement", a souligné l'opposant politique, cité par les médias locaux.

Et d'ajouter qu'"il y a des partis politiques

qui ont peur de s'afficher, de dénoncer", réitérant son appel à « la libération des détenus d'opinion ».

Selon lui, "il est urgent pour les forces patriotiques de démontrer qu'une autre alternative est possible aux fuites en avant et à l'état d'exception qui ne dit pas son nom".

Pour rappel, une grande vague d'arrestations est menée contre de nombreux militants, journalistes et défenseurs des droits humains en Algérie où les libertés fondamentales et droits humains continuent d'être ignorés, violés et délibérément mis à mal.

Selon les organisations de défense des droits de l'Homme, quelque 300 prisonniers d'opinion croupissent, certains depuis plus de trois ans et sans le moindre procès, dans les geôles algériennes.

Journée mondiale sans tabac

La prévention du tabagisme des jeunes, une priorité majeure de santé publique

Société



A l'instar des autres pays de par le monde qui célèbrent chaque 31 mai la Journée mondiale sans tabac, le Maroc ne manque pas de saisir l'occasion de tirer la sonnette d'alarme sur le fléau du tabagisme qui ne cesse d'envahir le quotidien de plusieurs personnes, en l'occurrence les jeunes. C'est aussi l'occasion de faire le point sur les avancées réalisées dans la lutte contre ce problème de santé publique.

Cette journée, célébrée cette année sous le thème "Cultivons des aliments, pas du tabac", apparaît comme nécessaire pour rappeler et alerter sur les dangers du tabagisme qui constitue la principale cause de décès et de maladies évitables. Le ministère de la Santé et de la Protection sociale avait d'ailleurs indiqué en 2022 que "la prévalence du tabagisme au Maroc est de 13,4% chez les adultes âgés de plus de 18 ans, dont 26,9% des hommes et 0,4% des femmes [STEPS 2018]". Chez les élèves de 13 à 15 ans, la prévalence du ta-

bagisme est de 6% [GYTS 2016] alors qu'environ 35,6% de la population est exposée au tabagisme passif dans les lieux publics et professionnels.

Devant ces chiffres alarmants, la prévention du tabagisme chez les jeunes s'avère plus que jamais une priorité, l'usage du tabac et des drogues dans les établissements scolaires ayant pris des proportions inquiétantes ces dernières années. Selon les résultats de l'enquête «MedSPAD Maroc» de 2017 sur l'usage de substances psychoactives auprès des adolescents scolarisés, "le tabac reste le produit psychoactif dont l'expérimentation est la plus précoce chez les élèves de 15-17 ans". Par conséquent, ce fléau, qui concerne lycéens, collégiens et élèves du primaire, se répercute souvent de manière dramatique sur leur scolarité ainsi que sur leur santé.

La tendance de l'usage de la cigarette électronique, qui se répand comme une trainée de poudre dans les établissements scolaires, s'invite également dans les habi-

tudes des jeunes. Ces cigarettes, aussi appelées vapoteuses, ne contiennent certes pas de tabac, mais cet effet de mode représente un risque majeur pour les adolescents compte tenu des effets délétères de la consommation de nicotine sur le développement du cerveau à long terme, ce qui peut entraîner des troubles de l'apprentissage et une anxiété, alerte l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Ainsi, l'exposition des enfants et des adolescents à la nicotine n'est pas sans effets néfastes et durables sur le développement du cerveau, met en garde l'OMS. Pour l'organisation mondiale, la dépendance à la nicotine s'installe en moins de temps chez les jeunes que chez les adultes, engendrant des risques d'asthme et de troubles de la fonction et de la croissance pulmonaire.

Dans ce contexte, le ministère de la Santé et de la Protection sociale avait souligné l'importance de l'implication de tous, individus, départements et société civile,

dans le renforcement de la lutte contre le tabac, aussi bien en matière de prévention de l'initiation au tabagisme chez les jeunes, que de soutien et d'accompagnement de l'abandon des habitudes tabagiques.

Le département de la santé avait en effet mis l'accent sur l'adhésion aux services d'aide au sevrage tabagique disponibles dans les structures du ministère de la Santé et de la Protection sociale ainsi que sur le plaidoyer pour la mise en œuvre d'une législation stricte nécessaire pour la protection des non-fumeurs contre l'exposition à la fumée de tabac et l'interdiction de la consommation du tabac dans les espaces publics.

La Journée mondiale sans tabac est également l'occasion d'évoquer le Plan national de prévention et de contrôle du cancer 2020-2029 qui préconise, entre autres, la généralisation du programme «Collèges et lycées sans tabac» à tous les établissements de l'enseignement secondaire, y compris les établissements du secteur privé et mettre en place un programme «Établissements supérieurs sans tabac».

Il vise, en outre, à mettre en place un programme d'éducation ciblant les jeunes, particulièrement les groupes vulnérables parmi eux, et à réduire l'attractivité des produits du tabac pour les jeunes en rendant effective l'interdiction de la vente du tabac dans les pourtours des établissements scolaires, surtout la vente aux mineurs.

L'organisation des campagnes de communication du grand public sur le tabagisme en cohérence avec les autres programmes de lutte contre les maladies non transmissibles (MNT) en impliquant les professionnels des médias, fait également partie des objectifs dudit plan.

Créée par l'OMS en 1987 pour faire mieux connaître, partout dans le monde, le phénomène du tabagisme et ses effets mortels, la Journée mondiale sans tabac est l'occasion de rappeler aux établissements de santé la nécessité de multiplier les activités, outils et campagnes de sensibilisation et prévention du tabagisme auprès des jeunes.

Classement CWUR-2023

L'UM5 meilleure université à l'échelle du Maghreb

L'Université Mohammed V de Rabat (UM5) s'est distinguée pour la troisième année consécutive dans le classement 2023 du Center for World University Ranking (CWUR), où elle occupe la première place au niveau national et du Maghreb.

Dans ce classement qui met en avant les 2.000 meilleures universités sur un total de 20.531 dans le monde, l'UM5 occupe la 950ème place sur le plan planétaire pour se faire une place dans le top des 4,7% meilleures universités au niveau international.

Cité dans un communiqué, le président de l'Université Mohammed V de Rabat par intérim, Farid El Bacha, a félicité chaleureusement et avec fierté le corps professoral et professionnel pour les

résultats obtenus.

Il a à cette occasion "salué les efforts déployés par les enseignants chercheurs, le personnel administratif & technique et les étudiants, en particulier dans le domaine de la recherche et de l'innovation".

Ce classement international se base sur quatre indicateurs clés, à savoir la qualité de la recherche (40%), la qualité de la formation (25%), les lauréats occupant des postes importants dans les grandes entreprises (25%) et le corps professoral ayant obtenu des distinctions académiques internationales (10%).

Les données utilisées proviennent de la base de données scientifique internationale "Web of Science" et cela pour les publications, les citations et la qualité des revues sur les 10 dernières années.





Au Soudan, une nouvelle trêve et de nouveaux combats

Les combats continuent mardi au Soudan où la trêve, jamais respectée, a été prolongée pour tenter d'acheminer une aide humanitaire vitale pour le pays au bord de la famine.

Combattant depuis le 15 avril, l'armée du général Abdel Fattah al-Burhane et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohamed Hamdane Daglo ont accepté d'étendre lundi soir un cessez-le-feu en vigueur depuis le 22 mai et qui est surveillé par les Saoudiens et les Etats-Unis.

Mais sur le terrain, raids aériens, tirs d'artillerie et mouvements de blindés ne cessent pas. Et la guerre qui a déjà fait plus de 1.800 morts, selon l'ONG ACLED, et près d'un million et demi de déplacés et de réfugiés selon l'ONU, continue de tuer et de forcer des familles à quitter leur maison.

Dans la nuit de lundi à mardi, des habitants ont rapporté à l'AFP des combats à Khartoum et à Nyala, au Darfour, vaste région de l'ouest déjà ravagée dans les années 2000 par une guerre meurtrière.

Le Soudan était déjà avant la guerre l'un des pays les plus pauvres au monde. Un habitant sur trois y souffrait de la faim, les longues coupures d'électricité étaient quotidiennes et le système de santé était au bord de l'écroulement.

Aujourd'hui, après près de sept semaines de guerre, 25 des 45 millions de Soudanais ne peuvent plus survivre sans aide humanitaire, affirme l'ONU.

Parmi eux figurent plus de 13,6 millions d'enfants, souligne l'Unicef, dont "620.000 en malnutrition aiguë qui, pour moitié, pourraient mourir s'ils ne sont pas aidés à temps".

L'eau courante n'arrive plus dans certains quartiers de Khartoum, l'électricité ne marche que quelques heures par semaine et les trois quarts des hôpitaux des zones de combat sont hors d'usage.

Les établissements qui opèrent encore n'ont quasiment plus d'équipements et de médicaments, et, comme toutes les infra-



structures, ils doivent composer avec un prix du fuel pour les générateurs électriques multiplié par 20. Les humanitaires, eux, réclament depuis le début de la guerre de pouvoir accéder à Khartoum et au Darfour, les deux régions les plus touchées par la guerre, pour réapprovisionner leurs réserves, dont certaines ont été pillées.

Mais jusqu'ici, ils n'ont pu acheminer que de petites quantités de nourriture ou de médicaments car leurs personnels ne peuvent se déplacer en raison des combats.

Quant à certaines zones du Darfour, elles sont désormais totalement coupées du monde, sans électricité, sans internet ni téléphone, et les militants soudanais disent redouter le pire.

Si Washington et Ryad se sont félicités

de la prolongation de la trêve pour cinq jours, sur le terrain, les Soudanais redoutent désormais "une guerre civile totale", selon les Forces de la liberté et du changement (FLC), le bloc civil évincé lors du putsch mené en 2021 par les deux généraux alors alliés.

Si ce groupe tire la sonnette d'alarme, c'est parce que les appels à armer les civils se multiplient.

Au Darfour, où les combats mêlent déjà militaires, paramilitaires, milices locales, combattants tribaux et civils armés, la question a été relancée quand le gouverneur, un ex-rebelle aligné sur l'armée, a appelé tout le monde à prendre les armes "pour protéger ses biens".

"Dans la situation où nous sommes, il faut s'armer, car tout le monde est en danger", plaide auprès de l'AFP un habi-

tant de cette région frontalière du Tchad, parlant d'attaques contre des habitants chez eux, ou de pillages.

Mais, rétorque un autre, appeler les civils à s'armer est "totalement irresponsable: c'est un appel très dangereux qui peut nous mener à la guerre civile.

Le Tchad, le Soudan du Sud ou l'Ethiopie, des Etats voisins eux-mêmes en proie à des violences, redoutent une contagion et réclament des aides à l'ONU, qui en retour répète n'avoir reçu qu'une infime part des fonds de ses bailleurs.

Lundi, l'ONU a prévenu qu'avec la guerre, le Soudan avait rejoint la liste des dix pays qui pourraient connaître sous peu la famine. Et dans quelques jours, la saison des pluies commencera et avec elle la crainte d'épidémies, du paludisme au choléra.

Berlin "doute" de la capacité de la Hongrie à assurer la présidence de l'UE

La secrétaire d'Etat allemande aux Affaires européennes Anna Lührmann a exprimé mardi des "doutes" sur la capacité de la Hongrie à exercer la présidence du Conseil de l'UE au second semestre 2024, faisant écho aux préoccupations de parlementaires européens.

La Hongrie, dirigée par le Premier ministre nationaliste Viktor Orban, "est actuellement isolée au sein de l'Union européenne en raison de problèmes liés à l'Etat de droit qui sont vraiment graves", a déclaré la responsable allemande à l'occasion d'une réunion avec ses homologues européens à Bruxelles.

Par ailleurs, a-t-elle souligné, la Hongrie "laisse toujours planer le doute sur

son soutien à l'Ukraine dans la guerre d'agression brutale menée par la Russie".

"C'est pourquoi j'ai des doutes sur la capacité de la Hongrie à mener à bien sa présidence du Conseil", a-t-elle poursuivi.

Le ministre néerlandais des Affaires étrangères Wopke Hoekstra a aussi fait part de son "inconfort" à la perspective de la présidence hongroise de l'UE. "C'est ce que nous ressentons tous", a-t-il assuré.

La ministre hongroise de la Justice Judit Varga a quant à elle défendu la capacité de son pays à assurer cette présidence tournante en organisant les débats "de bonne foi".

La Hongrie a déjà exercé cette prési-

dence tournante au premier semestre 2011. Judit Varga a fustigé la "pression politique" du Parlement européen qui prévoit de voter jeudi une résolution sur le sujet, jugeant cette discussion "insensée".

Comment le gouvernement de Viktor Orban "pourra-t-il remplir sa tâche de manière crédible au vu de son non-respect du droit et des valeurs de l'UE", interroge le projet de résolution, qui demande au Conseil de "trouver une solution dès que possible".

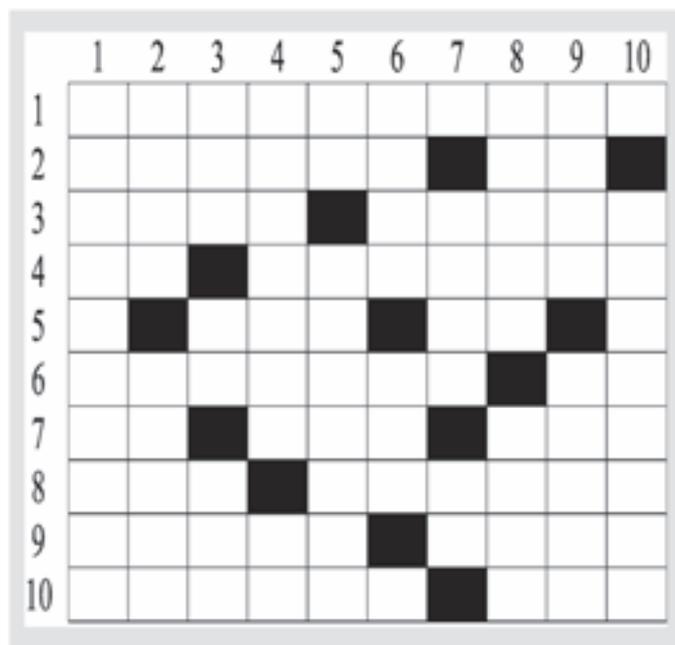
Le texte a été présenté par plusieurs des principaux groupes politiques de l'hémicycle --PPE (droite), S&D (Socialistes et démocrates), Renew Europe (centristes et libéraux), Verts,

GUE/NGL (gauche radicale).

Le Conseil de l'UE, au sein duquel les ministres des Etats membres débattent de la législation européenne, est présidé à tour de rôle pour six mois par chacun des 27 pays de l'UE.

La Hongrie est en conflit avec Bruxelles pour des manquements en matière de lutte contre la corruption, d'indépendance des médias et de la justice, et l'UE a suspendu en réponse des milliards d'euros de fonds européens qui devaient être versés à ce pays.

En outre, depuis le début de l'offensive russe en Ukraine, Viktor Orban refuse d'aider Kiev militairement, blâme la politique de sanctions contre Moscou et maintient des liens avec le Kremlin.

Mots croisés**HORIZONTALEMENT**

- 1- Souris
- 2- Mot d'Archimède - Négatif
- 3- Ekoses - On n'est rien si on n'en a pas un
- 4- Petit cube - Cachent
- 5- Élément - Fin de forme
- 6- Non militaire - Anon
- 7- Font un rime - Premier mot du Coran - Marche
- 8- Finne US - Issue
- 9- Doigt de coq - Liquide vital
- 10- Font une commissure - Beuze

VERTICALEMENT

- 1- Qui marque une orientation
- 2- Course éphémère - Paris
- 3- Couroux - Argent - Projet sur rails
- 4- Sauvagement animal - Métal
- 5- L'Angleterre automobile - Créateur
- 6- Asséché - Sigle de qualité
- 7- Il court près de Saï - Sur une borne
- 8- Ancien empire oriental anglais - Vedette
- 9- Filtre vivant - Souverain
- 10- Faiseur de plans

Solution mots croisés d'hier**Grilles de sudoku****Facile**

6			1	4	7	3		
4	7			9	2			
	3	8		5				
5	6				8	1		
4						6		
3	1				2	5		
	1		2	6				
8	9		3		2			
7	4	5	6				3	

Difficile

8	6			9	7			
3	8	7						
2	7		9	1				
9		3		5				
	4	2		6	9			
			5	3	7			
4	9			8	6			

Moyen

		7	4	9		3		
9	3		1					7
								2
8	1	4		5				
7	6		1		9		4	
			7		1	2	8	
4								
5				7		4	6	
		3	4	1	7			

Expert

	2		5	4				
		5	7					4
3	7				1			
				9				8
	8	9			6	4		
4		7						
		1				5	6	
6			9	8				
		8	2		1			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier**Facile**

6	9	2	5	8	3	4	1	7
5	4	8	1	2	7	3	6	9
7	3	1	4	6	9	8	2	5
3	6	4	7	9	8	1	5	2
9	1	7	3	5	2	6	8	4
8	2	5	6	4	1	9	7	3
4	7	6	9	1	5	2	3	8
2	5	9	8	3	6	7	4	1
1	8	3	2	7	4	5	9	6

Difficile

5	7	2	8	3	6	1	4	9
9	8	6	4	1	7	2	3	5
4	1	3	5	9	2	7	8	6
1	9	5	3	6	8	4	2	7
3	2	7	9	4	5	8	6	1
8	6	4	2	7	1	9	5	3
6	4	8	1	5	9	3	7	2
7	3	9	6	2	4	5	1	8
2	5	1	7	8	3	6	9	4

Moyen

9	2	3	5	6	1	7	8	4
5	6	7	4	3	8	2	9	1
8	1	4	9	2	7	6	3	5
6	7	1	3	9	5	4	2	8
2	8	9	6	1	4	5	7	3
3	4	5	7	8	2	1	6	9
1	3	8	2	5	6	9	4	7
4	9	2	1	7	3	8	5	6
7	5	6	8	4	9	3	1	2

Expert

2	6	5	8	1	7	4	9	3
1	7	4	3	9	2	6	8	5
8	3	9	6	5	4	2	7	1
3	1	8	2	6	9	7	5	4
9	4	2	7	3	5	8	1	6
7	5	6	1	4	8	9	3	2
4	9	7	5	2	3	1	6	8
6	8	3	4	7	1	5	2	9
5	2	1	9	8	6	3	4	7



Le plus grand salon technologique et startups d'Afrique ouvre ses portes ce mercredi

Le Maroc accueille la première édition du Gitex Africa sur le continent

Une première sur le continent. Ce mercredi 31 mai, la ville de Marrakech accueille l'édition de lancement du très attendu « Gitex Africa », le plus grand salon technologique et startups d'Afrique.

900 entreprises tech et startups exposantes, plus de 30 délégations gouvernementales, plus de 250 investisseurs mondiaux, 250 conférenciers internationaux et des dizaines de milliers de cadres technologiques de plus de 100 pays sont attendus à cet important rassemblement de la technologie et de l'entrepreneuriat.

Placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette première édition du Gitex Africa - la première en terre africaine et dans la région - se tient jusqu'au 2 juin dans la cité ocre.

Porté par l'Agence de développement du digital (ADD), sous la tutelle du ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration, ce salon réunit toutes les communautés de l'écosystème et de l'innovation en Afrique, soulignent les organisateurs.

Il est affilié au Gitex Global, le plus grand salon mondial de la technologie et des startups, organisé depuis plus de quatre décennies à Dubaï aux Emirats Arabes Unis.

Rappelons à ce propos que

c'est en marge du Gitex Technology Week, qui s'est tenu du 10 au 14 octobre 2022, à Dubaï, que le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration, l'ADD et le Dubai World Trade Center avaient annoncé l'organisation de la première édition régionale de Gitex Global au Maroc.

Une excellente nouvelle pour le Royaume et l'Afrique en général. Et ce d'autant que « la prochaine et plus grande économie numérique du monde verra ses investissements technologiques passer de 115 milliards de dollars à 712 milliards de dollars au cours des 25 prochaines années », rappellent les organisateurs.

Aussi, il n'aura échappé à personne qu'« en Afrique, les outils numériques sont devenus d'importants facilitateurs et accélérateurs qui optimisent la productivité » et que « la numérisation est le catalyseur pour desservir toutes les activités sectorielles », comme le fait bien rappeler le ministre de l'Economie digitale et de la Communication du Bénin, Aurélie Adam Soule Zoumarou.

Autant dire que « participer activement à Gitex Africa est une belle opportunité pour les leaders de l'écosystème numérique de contribuer à dynamiser l'économie africaine ».

Gitex Africa Morocco offre l'occasion de connecter « les leaders technologiques, les gouvernements, les startups, les investisseurs et les pôles d'innovation mondiaux pour accélérer, collaborer et explorer », assurent-ils.

Découvrir les dernières tendances et opportunités dans l'industrie de la technologie

En plus d'offrir l'opportunité d'explorer la vitrine mondiale interactive des innovations et des dernières technologies, l'édition 2023 propose aussi des conférences axées sur les résultats. Elle invite en outre à assister à des lancements de produits et à se connecter avec des leaders de l'in-



dustrie dans les domaines de l'intelligence artificielle, de l'informatique, de la cybersécurité, etc.

Événement tech et startup phare de la technologie africaine, Gitex Africa est aussi l'occasion de rencontrer « les plus grands experts, entrepreneurs et innovateurs qui partagent leurs idées » et découvrir « les dernières tendances et opportunités dans l'industrie de la technologie ».

Ce salon offre, en effet, l'opportunité de rencontrer « les PDG et directeurs technologiques, informatiques, stratégiques et administratifs gardant une longueur d'avance sur leurs entreprises grâce à des modes de réflexion inventifs et rapides ».

Par ailleurs, il permet d'apprécier à leur juste valeur les partenariats, projets et visions technologiques que présenteront au cours de cette édition les gouvernements les plus axés sur l'avenir du monde.

Comme le souligne le ministre égyptien des Communications et de l'Information, Dr. Amr S. Talaat, « Gitex est une plateforme admirable pour rencontrer des officiels gouvernementaux d'autres pays, et échanger les points de vue et expériences sur les difficultés que nous rencontrons ».

sion une gamme de produits performants, spécialement conçus pour les petites entreprises et les startups.

Comme le précisent les responsables du groupe présents sur place : « Epson exposera toute une gamme de produits et de solutions adaptés aux besoins des jeunes entreprises au Gitex Africa et est fière de participer au « Supernova Pitch Competition » du Gitex Africa, en soutenant les projets gagnants grâce à des solutions technologiques Epson sur mesure ».

Au niveau de son stand, les entreprises pourront apprécier concrètement des produits offrant fiabilité, mobilité et durabilité pour les aider à gagner en productivité et en compétitivité.

Pour Ali Shabdar, directeur régional MEA-Digital Economy and Remote Work Applications, cet événement technologique est sans aucun doute « la meilleure plateforme pour créer des réseaux, comprendre les besoins du marché, parler à des collègues et clients, et planifier l'avenir ».

Pas étonnant donc que Lacina Koné, directeur général et PDG Smart Africa, attende avec « impatience un événement prometteur et perspicace où les entreprises se rencontreront et où des décisions seront prises ». Surtout qu'il se tient sur « la terre de toutes les opportunités numériques ».

Alain Bouithy

L'événement startup le plus important et inclusif du monde en Afrique

Trois jours durant, les participants pourront se « connecter avec les influenceurs de l'univers technologique : investisseurs puissants, vice-présidents, entités familiales et accélérateurs représentant 100 milliards de dollars d'actifs sous gestion ».

Notons que plusieurs grands groupes sont présents à ce grand rendez-vous, à l'instar du géant Epson qui présente à cette occa-

Promouvoir le Maroc en tant que destination d'investissement dans le domaine du digital

Le Gitex Africa Morocco permet de promouvoir le Royaume en tant que destination d'investissement dans le domaine du digital, avaient affirmé en octobre dernier le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration, l'ADD et le Dubai World Trade Center. C'était en octobre dernier lors de l'annonce de l'organisation par le Maroc de cette édition à Marrakech.

Ces trois institutions avaient alors expliqué que la tenue de cet événement en terre chérifienne « permet aux opérateurs phares, et notamment les géants mondiaux de l'IT, de venir sur le sol marocain découvrir les opportunités et le potentiel dont recèle le secteur numérique du Royaume ». Cette manifestation sera également l'occasion pour l'écosystème marocain de démontrer son dynamisme et sa richesse, et de permettre aux entreprises digitales marocaines d'aller à la conquête de nouveaux marchés, notamment au niveau continental.



L'important rassemblement technologique réunit jusqu'au 2 juin toutes les communautés de l'écosystème et de l'innovation du continent

Ciments du Maroc :

Un CA de 917 MDH à fin mars 2023

Le chiffre d'affaires non audité de Ciments du Maroc s'est établi à 917 millions de dirhams (MDH) à fin mars 2023, en baisse de 4% par rapport à la même période de l'année antérieure.

Selon un communiqué de Tamar sur ses résultats financiers, ce chiffre d'affaires a été atteint dans un marché du ciment domestique en recul de 5,3% à fin mars 2023, par rapport à

la même période de l'année précédente. En ce qui concerne les investissements au titre du premier trimestre 2023, ils s'établissent à 47,3 MDH en progression de 1% par rapport à la même période de l'année précédente et correspondent à des investissements courants, ajoute la même source. L'endettement financier s'élève à 42,4 MDH et correspond aux découverts bancaires.

CMT : Le chiffre d'affaires en hausse de 70% au T1-2023

Le chiffre d'affaires de la Compagnie minière de Touissit (CMT) s'est situé à 131 millions de dirhams (MDH) au titre des trois premiers mois de 2023, en hausse de 70% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Cette performance a été réalisée malgré la baisse des cours du marché du plomb de 8% et du zinc de 16%, et de l'argent de 6%, précise CMT dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels.

Le volume des ventes des concentrés a enregistré une nette hausse, passant de 2.864 tonnes (T) au T1-2022 à 5.788 T au T1-2023, tandis que la production a maintenu un rythme stable, s'établissant

à 6.685 T, contre 6.815 T au premier trimestre 2022, fait savoir la même source.

Par ailleurs, l'investissement global réalisé courant le premier trimestre s'est établi à 16 MDH (+43%), dont 11 MDH pour la réalisation des travaux de développement de nouveaux puits de Tighza, qui entrent dans leur phase finale avec une exploitation prévue en 2024. De son côté, l'endettement net a enregistré une baisse de 65% par rapport à fin 2022, pour s'établir à 100 MDH, à la suite du remboursement de la dernière échéance du prêt de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), conclut le communiqué.

Le chiffre d'affaires de l'OCP à 18,28 MMDH au premier trimestre

Le chiffre d'affaires (CA) du Groupe OCP a atteint plus de 18,28 milliards de dirhams (MMDH) au premier trimestre de cette année, contre 25,328 MMDH à la même période de 2022.

"Au cours du premier trimestre 2023, le chiffre d'affaires s'est établi à 18,281 MMDH, principalement en raison de la diminution des prix de vente et des volumes dans tous les segments", indique l'acteur majeur de l'industrie des engrais dans un communiqué sur ses résultats financiers, rappelant que le premier trimestre de l'exercice précédent, en 2022, avait connu une hausse exceptionnelle des prix, ce qui entraîne une comparaison annuelle à la baisse à la fin du premier trimestre 2023.

Toutefois, par rapport à la même période de 2021, le chiffre d'affaires a enregistré une augmentation de 28%, note le communiqué.

D'après la même source, les prix mondiaux des engrais phosphatés ont continué de baisser au cours du premier trimestre 2023, principalement en raison de la diminution significative des prix des matières premières telles que le soufre et l'ammoniac, ainsi que d'une baisse de la demande dans la plupart des marchés importateurs, à l'exception du Brésil et de l'Inde, rapporte la MAP.

Malgré une plus grande accessibilité due à la baisse des prix des engrais, souligne le communiqué, plusieurs marchés ont préféré différer leurs achats dans l'espoir de bénéficier de réductions de prix supplémentaires.

S'agissant de la marge brute, elle s'est élevée à 9,076 MMDH, contre 15,888 MMDH l'année précédente, principalement en raison de la baisse du CA, malgré la diminution des coûts des intrants. Le Groupe maintient néanmoins un solide taux de marge brute de 50%.

L'EBITDA (Ndlr: Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization /Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation



et amortissement) s'est établi, quant à lui, à 4,687 MMDH, contre 11,603 MMDH au T1-2022, générant une marge d'EBITDA de 26%. "En effet, malgré les défis rencontrés, le Groupe a réussi à maintenir une rentabilité significative", affirme le communiqué.

Pour ce qui est des dépenses d'investissement, elles ont atteint 5,641 MMDH au titre des trois premiers mois de 2023, contre 2,988 MMDH au cours de la même période 2022.

"Au cours du premier trimestre, le Groupe a démontré une rentabilité substantielle malgré un

contexte de marché difficile. Cela témoigne de la robustesse de son modèle économique ainsi que de la puissance de ses principaux atouts concurrentiels, tels que sa flexibilité industrielle, son agilité commerciale et son leadership en matière de maîtrise des coûts", relève le communiqué.

Les perspectives de demande en amélioration soutiennent les attentes optimistes du Groupe pour une seconde moitié prometteuse en 2023. Celles-ci sont renforcées par les faibles niveaux de stocks dans certaines régions, les conditions économiques favorables pour

les agriculteurs et l'approche imminente de la saison d'application.

Ces facteurs positifs devraient, selon le Groupe, atténuer l'impact de la baisse des volumes au premier trimestre et, conjointement avec la baisse des coûts des matières premières, favoriser les marges.

De plus, la capacité additionnelle prévue par l'OCP sera progressivement mise en œuvre au deuxième semestre 2023, "en fonction de l'évolution de la demande et en l'absence d'une augmentation significative de la capacité à l'échelle de l'industrie", conclut le communiqué.



Comparé à la même période de 2021, le CA a enregistré une augmentation de 28%

Casablanca : Hausse de 1,4% de l'indice des prix à la consommation en avril

L'indice des prix à la Consommation (IPC) à Casablanca a connu une hausse de 1,4% au terme du mois d'avril 2023 par rapport au mois précédent, fait savoir le Haut-Commissariat au Plan (HCP).

Cette tendance haussière s'explique par une hausse de 3,8% de l'indice des produits alimentaires et une baisse de 0,1% de l'indice des produits non alimentaires, explique une note d'information relative à l'IPC du

mois d'avril, rapporte la MAP.

Les hausses des prix des produits alimentaires observées entre mars et avril 2023 ont concerné principalement les "Légumes" avec 8,3%, les "Viandes" avec 4,7%, les "Poissons et fruits de mer" avec 13,6% et les "Huiles et graisses" avec 2%, ajoute-t-on de même source.

Concernant les produits non alimentaires, les baisses des prix entre mars et avril 2023 ont concerné principalement les "Car-

burants et lubrifiants" avec 3,4% et les "Services d'hébergement" avec 1% contre des hausses de 0,7% des "Articles d'habillement et chaussures" et de 4,3% des "Services postaux".

En glissement annuel, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 6,6%, par rapport à son niveau du même mois de l'année précédente, précise-t-on, notant que cette variation est la résultante de la hausse de 15% de l'indice des produits alimentaires

et de 1,7% de l'indice des produits non alimentaires.

Au terme du mois d'avril 2023 et à l'échelle nationale, l'indice des prix à la consommation a connu une hausse de 1,4% en glissement mensuel et de 7,8% en glissement annuel.

Quant aux variations par villes, l'évolution de l'IPC a été inégale, allant d'une baisse de 0,1% à Guelmim à une hausse de 3,2% à Al Hoceima.

Art & culture

Toujours souffrante, Céline Dion annule ses concerts de 2023 et 2024

La chanteuse canadienne Céline Dion, toujours souffrante, annule pour raisons de santé une quarantaine de concerts prévus en Europe jusqu'en avril 2024, ont annoncé vendredi les organisateurs de sa tournée.

La star québécoise n'est plus montée sur scène depuis un concert à Newark (États-Unis) en mars 2020. Sa tournée Courage World Tour avait alors été interrompue par la pandémie de Covid-19.

Depuis 2021, elle souffre des manifestations d'une pathologie neurologique rare. Et elle "poursuit son traitement", a indiqué son entourage dans un communiqué.

"Je me donne beaucoup de peine pour retrouver mes forces, mais les tournées peuvent être très difficiles même quand on est à 100%", a déclaré la chanteuse de 55 ans, citée dans le communiqué.

"Même si cela me brise le coeur, il vaut mieux que nous annulions tout maintenant, jusqu'à ce que je sois vraiment prête à remonter sur scène", a-t-elle ajouté.

Le prochain concert prévu en France était à Paris (La Défense Arena) le 1er septembre, le premier d'une série de six shows dans la capitale française.

Elle devait parcourir l'Europe, en commençant par Amsterdam fin août et en terminant par Londres, via Helsinki, Budapest ou encore Dublin.

Céline Dion est atteinte du syndrome de la personne raide (SPR), une affection dont la cause exacte est inconnue mais vraisemblablement d'origine auto-immune.

Touchant environ une personne sur un million, ce syndrome entraîne des douleurs aiguës et des difficultés à se mouvoir,



empêchant les activités physiquement contraignantes.

La chanteuse a estimé qu'il n'était "pas juste de continuer à reporter les spectacles", faute de savoir quand elle serait en mesure de renouer avec son très nombreux public.

"L'équipe médicale qui accompagne Céline suit l'évolution de la maladie et son traitement", a indiqué son entourage.

"Les billets achetés pour les 42 dates annulées seront remboursés", ont ajouté les organisateurs de la tournée.

La Canadienne est l'une des artistes les plus populaires du monde, célèbre entre autres pour "My Heart Will Go On", une chanson de 1997 pour la bande

originale du film "Titanic".

Peu d'informations ont filtré sur son quotidien et son état de santé exact, laissant la place aux spéculations.

En avril, Céline Dion a sorti un album, la bande originale du film "Love Again", contenant cinq titres inédits et des tubes plus anciens.

Traiter sa maladie consiste à remédier aux symptômes mais la voie de la guérison n'est pas connue.

Un rhumatologue du Centre hospitalier universitaire de Montpellier (sud de la France), Christian Jorgensen, l'expliquait le 18 mai au quotidien Midi libre.

"Céline Dion développe un anticorps qui cible une enzyme et qui perturbe com-

plètement ses muscles. Il n'y a aucun traitement aujourd'hui pour ça", déclarait-il à ce journal.

"Sur une plateforme comme la nôtre, on peut tenter d'en trouver un. Il faut pour cela séquencer l'anticorps et construire un CAR-T spécifique, et le tester", ajoutait-il.

Le traitement par CAR-T consiste à prélever chez un patient des globules blancs spécialisés dans la reconnaissance et la destruction de cellules pathogènes (lymphocytes T), les modifier génétiquement et les réinjecter. "C'est le moment d'envoyer des tonnes d'amour à @celinedion", a écrit sur Twitter un fan club, les Céline Dion Addicts.

Vernissage de l'exposition du peintre El Mostapha Belyasmine



Le vernissage de l'exposition de l'artiste peintre El Mostapha Belyasmine, a eu lieu samedi soir à El Jadida, en présence d'invités de marque.

La fusion entre impressionnisme, réalisme et couleurs qui définissent chacune des toiles de l'artiste, représente des instants de vie en mouvement, incrustés dans le temps, et donnent une touche de fraîcheur au décor poétique de l'exposition.

Dans une déclaration à la MAP, M. Belyasmine a révélé que son style peut être défini comme étant un travail impressionniste avec une certaine liberté de couleur, englobé dans une thématique marocaine.

"La peinture n'est pas une copie documentaire, mais c'est une interprétation des thèmes marocains, c'est-à-dire du quotidien et du vécu", a souligné l'artiste. Et de préciser qu'il est particulièrement im-

pressionné du style de certains peintres notoires, tels que Eugène Boudin et Manet (France), ainsi que Joaquín Sorolla (Espagne).

Pour Abdallah Bettoui, critique d'art, les toiles de M. Belyasmine représentent un pur reflet de son style d'impressionniste, le dernier grand mouvement de la peinture classique, ajoutant qu'il s'agit d'une école qui termine le grand programme de mise en ordre du visible amorcé au XVIe siècle avec l'invention de la perspective.

"Sa technique tout à fait personnelle capture le mouvement de telle façon que, dans ses scènes de foule, par exemple, il ne se contente pas de peindre un moment dans le temps, mais un glissement de temps d'une milliseconde, saisissant le mouvement des personnages, de la lumière et de l'ombre, du miroitement de la chaleur", a expliqué M. Bettoui.

Toutes ses œuvres exaltent la couleur et rendent visible la lumière, a-t-il poursuivi, notant que les thèmes traités s'intéressent à la vie contemporaine, aux splendeurs de la nature comme à l'urbanisation dont elles captent les premiers effets des traditions, les fractures sociales comme les nouveaux loisirs.

Diplômé de l'École des Beaux-Arts de Tétouan, El Mostafa Belyasmine est l'un des peintres marocains d'El Jadida les plus doués de sa génération. Ses toiles étonnantes offrent une fusion radicale d'éléments d'impressionnisme traditionnel, de néo-expressionnisme, et même de réalisme, le tout métamorphosé par son génie de coloriste et de maître plasticien.

L'exposition du peintre El Mostapha Belyasmine a connu un grand engouement, en présence d'un public nombreux, dominé plutôt par des visiteurs étrangers.

28^{ème} édition du SIEL

Présentation de l'ouvrage de l'écrivaine et artiste-peintre Loubaba Laalej "L'Amour et l'Art"

L'écrivaine et artiste-peintre Loubaba Laalej présentera son dernier ouvrage "L'Amour et l'Art", samedi dans le cadre de la 28^{ème} édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL), prévue du 1^{er} au 11 juin.

La cérémonie de signature du livre aura lieu à partir de 15h à la galerie de la Ligue des écrivains du Maroc.

Dans cet essai de 203 pages, l'écrivaine décortique les rapports entre amour et art d'un point de vue philosophique, historique et artistique, en s'appuyant sur sa vaste culture, la virtuosité de son texte, la fluidité de son style et la puissance de sa peinture.

Loubaba Laalej propose une relecture intégrale de ces thèmes dans une langue poétique renouvelée, d'une tonalité à la fois classique et moderne, pour mettre en évidence les diverses facettes de l'amour et de l'art qui méritent d'être pensés en leurs fonds et leurs sources.

"De la plus haute Antiquité à nos jours, ils ont été des millions à célébrer l'amour, dans des discours, des poèmes, des chants, des pièces de théâtre, des films. Mais aussi dans l'architecture, la sculpture ou la peinture (...) Bien évidemment, l'art s'est emparé du thème dès que

l'homme a été en capacité d'aimer", indique le journaliste et enseignant-chercheur Claude Malin dans la préface de l'ouvrage.

Dans une autre préface, l'universitaire et critique littéraire Mostafa Ennahhal considère que "les textes et travaux de Loubaba nous portent à l'archétype platonicien, évoqué dans ce livre, qui montre que l'amour-beauté résidant en tel ou tel corps est sœur de l'amour-beauté qui réside en un autre", ajoutant que "l'amour nous rattache donc à l'idée de la beauté dont les beaux corps et les belles âmes ne sont que des reflets".

Native de Fès, Loubaba Laalej est une artiste-peintre et écrivaine, membre de la Ligue des écrivains du Maroc et du Bureau permanent de la Ligue des écrivains d'Afrique. Elle a publié beaucoup d'ouvrages sur son expérience créative dont "Émergence fantastique", "Mes univers" et "Dames du monde: entre l'ombre et la lumière". Laoubaba Laalej est également l'auteure d'une dizaine de recueils de poésie dont "Fragments", "Pensées vagabondes", "Melhoun et peinture" et "Chuchotement du silence".



Dialoguer en temps de guerre

Le dilemme d'écrivains ukrainiens et russes

Le dialogue est-il possible entre écrivains de part et d'autre d'un conflit? C'est la question qui a secoué le dernier Festival de Pen America, après que l'association de défense de la liberté d'expression a invité des écrivains ukrainiens et russes dissidents à y participer en même temps.

Trois écrivains ukrainiens, dont deux sont militaires, devaient se rendre en mai au "World Voices festival" organisé à New York par l'association, mais ont protesté contre la présence d'écrivains russes.

L'un d'entre eux, Artem Chapey, soldat dans la police militaire, dit qu'apparaître aux côtés d'écrivains russes pourrait être perçu comme déloyal par ses supérieurs et camarades.

"Je réalise que ces personnes ne soutiennent pas le gouvernement de (Vladimir) Poutine, mais j'ai des obligations en tant que soldat", explique-t-il à l'AFP.

Volodymyr Yermolenko, président de la branche ukrainienne de l'association internationale, assure lui ne pas croire en la possibilité d'un dialogue en temps de guerre.

Difficile de "s'asseoir aux côtés de représentants russes,

alors que nos amis peuvent mourir sous les balles russes", dit-il.

Face à l'impossibilité de trouver un compromis, deux écrivains russes et Masha Gessen, journaliste du New Yorker, ont annulé leur participation à l'événement.

La romancière russe Anna Nemzer -- qui a fui la Russie après l'invasion de l'Ukraine -- parle d'une solution douloureuse, mais assure accepter le refus des Ukrainiens de dialoguer avec des Russes.

"J'ai ce maudit passeport, et avec ma langue, avec le fait que j'ai vécu là-bas toute ma vie, je fais partie de tout ceci, je ne peux pas y échapper", regrette-t-elle.

"C'est un piège, c'est injuste, mais comment puis-je seulement utiliser le mot +injuste+ quand nous savons ce qu'est l'injustice: les bombes qui pleuvent".

Masha Gessen, qui a émigré de Moscou dans son enfance, a démissionné du conseil d'administration de Pen America en signe

de protestation.

"Pour moi, une organisation qui défend la liberté d'expression ne peut pas boycotter la parole de quelqu'un", a expliqué Masha Gessen à la chaîne de télévision russe en exil, Dojd.

La directrice de Pen America, Suzanne Nossel, a dit regretter l'incident. "Nous aurions dû avoir une meilleure approche".

Plus tôt dans le mois, une dispute similaire avait éclaté à Tartu, en Estonie, après que deux poètes ukrainiens ont refusé de participer à un festival littéraire car Linor Goralik, une célèbre autrice russe, y était invitée.

"Les crimes de guerre perpétrés en Ukraine le sont au nom de la culture russe", dit la poétesse ukrainienne Olena Huseinova pour expliquer son refus de s'exprimer lors du festival.

"Si j'étais un représentant de la culture russe, je ne trouverais pas la force de parler, je serais trop honteuse", ajoute Mme Huseinova, qui a fui Kiev en février 2022 avec pour seules affaires les vêtements qu'elle portait.

Ces désaccords illustrent la difficulté pour les organisations internationales d'afficher leur soutien à l'Ukraine tout en collabo-

rant avec des dissidents russes.

Alors que de nombreux artistes ont fui la Russie, d'autres sont restés, ont continué à exprimer leur opposition et font face à du harcèlement, des menaces et des arrestations.

Après l'invasion de l'Ukraine en février 2022, Suzanne Nossel avait appelé à ne pas boycotter sans distinction la culture russe.

"Les dialogues culturels avec des Russes indépendants d'esprit sont essentiels pour éclairer la crise actuelle et trouver des moyens de la surmonter", écrivait-elle dans le Wall Street Journal.

Pour Georgy Urushadze, ancien directeur du principal prix littéraire russe et qui a fui la Russie, il est aussi de son devoir de "publier des livres qui saisissent la tristesse de la réalité russe".

"C'est crucial maintenant et cela sera important pour les historiens dans le futur", assure-t-il.

Dans ce contexte, comment envisager un dialogue entre artistes ukrainiens et russes, même après la fin de la guerre?

Pour Volodymyr Yermolenko, président de Pen Ukraine, cela dépendra de "s'il y a une démarche de repentance, de vraie repentance".





Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION MARRAKECH-SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 20/2023/LAREF.MS

Le **26/06/2023 à 10:00** il sera procédé dans la salle des réunions de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **Achat de Matériel Informatique destiné aux salles des classes BS, les centres de 2ème chance et les espaces d'orientation.**

Caution provisoire en DHS	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC en DHS
25 000,00 DHS (Vingt-cinq mille DHS)	1 682 800,00 (Un million six cent quatre-vingt-deux mille huit cents DHS)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics et de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

➤ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

➤ Les documentations et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'Académie sis à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech au plus tard le 23/06/2023 à 15:00 h (date et heure limites pour la déposition des documentations et catalogues).

N° 3939/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

CS/SDC/BAFESIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le **22/06/2023** sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune de Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

N° D'AVIS	O B J E T	CAUTION PROVISIOIRE	HEURE D'OUVERTURE DES PLS
09/CS/2023	TRAVAUX DE FORAGE DES PUTS ET SES EQUIPEMENTS A LA COMMUNE DE SETTAT- PROVINCE DE SETTAT.	15.000,00 dhs (quinze mille dhs)	11 heures

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service des Marchés (Commune de Settat place Md V), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics www.marchespublics.gov.ma.

Le prix d'évaluation des travaux est fixé par le maître d'ouvrage à la somme de :

509 520,00dhs TTC (cinq cent neuf mille cinq cent vingt dhs) (TTC).

Le Contenu, la présentation et le dépôt des dossiers d'appel d'offres des concurrents doivent répondre aux conditions et formes prévues par les articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés de la Commune de Settat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGES
H	4	H2, H3

N° 3940/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA
COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA
DIRECTION DES SERVICES
Division administrative, économique et financière
SERVICE DES RESSOURCES FINANCIERES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 04/2023(SEANCEPUBLIQUE)

Le **22-06-2023 à 11heures**, il sera procédé au siège de la Commune d'EL KELAA DES SRAGHNA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :Objet du Marché N° **04/2023** comme suit :

- **Location des parkings de la ville à partir du 01/07/2023 au 31/12/2025.**

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues au Décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013) précité. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune urbaine d'el Kelaa des Sraghna.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer au portail des offres publiques

A/ Le dossier Administratif comprend :

- La déclaration sur l'honneur
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent
- L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;
- L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu

La caution provisoire est fixée comme suit :

	CAUTION	Prix d'ouverture
1. Location des parkings de la ville à partir du 01/07/2023 au 31/12/2025.	25.000,00 dhs	300.000,00 dhs annuellement

B) Le dossier Technique comprend :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;
- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;

C) Le dossier financier comprend :

Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent

NB :

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières. Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante :

<http://www.marchespublics.gov.ma>

N° 3942/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELIMM OUED NOUN
PROVINCE DE GUELIMM
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES

Avis d'appel d'offres ouvert
n° 02/BG2/2023

Le **22 Juin 2023 à 11h30min.** Il sera procédé, à la salle de réunion au sous-sol situé au Secrétariat Général de la Province de Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

- **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'UNITE MOBILE REGIONALE D'INTERVENTION DE LA PROTECTION CIVILE DE LA REGION GUELIMM-OUED NOUN 3eme ET DERNIERE TRANCHE -PROVINCE GUELIMM.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division du Budget et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre Cent Mille Dirhams (**400.000,00 dhs**).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Dix-sept Millions Quatre Cent Quatre-Vingt Onze Mille Sept Cent Quarante Deux Dirhams et Quarante centimes (**17.493.742,40 dhs**).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et à l'article 41 de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les échantillons, et les catalogues descriptifs, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la salle de réunion technique au sous-sol du siège de la Wilaya de Guelmim Oued Noun à la ville de Guelmim, quarante Huit Heure avant la date de la séance d'ouverture des plis en question à partir de 11h30.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

- Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le ministère des équipements pour les entreprises installées au Maroc

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

- Le secteur de l'activité concernée, les classes minimales et les qualifications exigées sont les suivants :

Secteur	Qualification exigie	Classe
A	A2	5
B	B1, B6, B11	4
C	C3	5
L	L4, L5, L6, L7, L8	1
O	O1	3

N° 3941/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
SERVICE PROVINCIAL
DE L'ÉQUIPEMENT,
DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE
DE SIDI SLIMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
A055/12/2023

Le Jeudi 22 juin 2023 à 13 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion du Service Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes :

Travaux de dessouchage des arbres longeant la route Nationale RN4 du PK 34+608 au PK 51+197 Lot unique Province de Sidi Slimane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, service Gestion et Programmes, Service Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane - Boulevard Al Amne - BP 14200 - Sidi Slimane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille cinq cent dirhams (1 500,00 dhs)

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent mille huit cent dirhams (100 800,00 dirhams) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés, Service Gestion et Programmes, Service Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane;
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3934/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE PROVINCIAL DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 50-SUZAG2023
SEANCE PUBLIQUE

Le 22 JUNE 2023, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS DHS TTC	MONTANT DE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)
50/ZAG/2023	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE DEUX CENTRES DE LA DEUXIEME CHANCE - NOUVELLE GENERATION - AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIES SUR 02 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	2 351 028,00	35 000,00
51/ZAG/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE OMAR EL KHAYAME A LA CT : ZAGORA PROVINCE DE ZAGORA.	9 052 236,00	136 000,00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- déposer leur dossier électriquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 Décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 07 du règlement de la consultation

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de consultation.

N° 3935/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE PROVINCIAL DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 52/ZAG/2023
SEANCE PUBLIQUE

Le 22 JUNE 2023, à partir de 12 h 00 mn du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS DHS TTC	MONTANT DE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)
52/ZAG/2023	TRAVAUX D'EXTENSION DE LYCEE OMAR BND EL KHATTAB QUALIFIANT A LA CT DE TAMEGROUTE, PROVINCE DE ZAGORA.	778 308,00	12 000,00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électriquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 07 du règlement de la consultation

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de consultation.

N° 3936/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DRAA TAFILALET
PROVINCE D'OUARZAZATE
COMMUNE D'OUARZAZATE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 15/TDT/2023

Le 23 Juin 2023 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, à la salle de réunion de la commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement de la gare routière d'Ouarzazate

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 88.000,00Dh (Quatre vingt mille dirhams). Il doit être établi au nom de la Commune d'Ouarzazate.

L'estimation des coûts des travaux établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5.562.066,49 Dhs (Cinq millions cinq cent soixante deux mille huit cent soixante six Dirhams)49 Cht) T.T.C ;

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret N° 2-12-349 du 8 Journalet 1er 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer électriquement leurs plis et leurs offres au portail marocain des marchés publics(www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de la consultation.

* Dossier technique composé de :

- ✓ Pour les concurrents installés au Maroc

Une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics (Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau. Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et la qualification exigée sont :

Qualification
1 Ministère de l'Équipement

Classe	3
Secteur	A Construction
Qualification	A5 (Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments)

Pour les concurrents non installés au Maroc

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 3938/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE PROVINCIAL DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 53/ZAG/2023
SEANCE PUBLIQUE

Le 23 Juin 2023, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS DHS TTC	MONTANT DE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)
53/ZAG/2023	GARDIENNAGET SURVEILLANCE DES LOCAUX DU SIEGE DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA.	539 616,00	8 000,00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électriquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 04 du règlement de la consultation

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de consultation.

N° 3937/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
Direction Régionale Rabat-Salé-Kénitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT sur offres de prix N°12/2023

Le 12/07/2023 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la protection sociale à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'externalisation des prestations liées à la saisie des données au niveau du système d'information pour les différents établissements de santé relevant de la direction régionale de la santé et de la protection sociale Rabat-Salé-Kénitra, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zina secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Montant en lettre en DH	Montant en chiffre en DH
Trois cent vingt mille.	320 000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : Toutes taxes comprises.

Montant en lettre en DH	Montant en chiffre en DH
Vingt-et-un million trois cent cinquante-sept mille six cent trente-deux dirhams quatre-vingt-huit centimes.	21 357 632,88

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 34 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et à l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, notamment l'article 6 et l'article 41.

- le dépôt des dossiers des concurrents doit être obligatoirement par voie électronique dans le portail des marchés publics.

du règlement de la consultation. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article

N° 3911/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
وتعليم الأولاد والرياضة

ARAF DE LA RÉGION DES MÉKNIS
DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACOUB

Avis d'appels d'offres ouverts

Il sera procédé au siège de la direction provinciale de MY YACOUB relevant de l'AREF de la région Fes - Meknes, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel d'offres	OBJET	Caution provisoire en DHS	Estimation des coûts des prestations en DHS TTC	Date et Heures d'ouverture des plis	La qualification et la classification exigée
15/07/2023	Travaux de construction d'un centre d'orientation au collège Anoual commune Ain Kansara relevant de la Direction Moulay Yacoub.	8000,00 DHS HUIT mille dirhams TTC	249996,00 DHS Deux cent quarante neuf mille neuf cent quatre-vingt seize dirhams 00	23/06/2023 10h00mn	-----
09/03/2023	Achat de fournitures d'enseignement pour le compte de la direction provinciale à Moulay Yacoub	8000,00 DHS HUIT mille dirhams TTC	329281,80 Trois cent vingt neuf mille deux cent quatre-vingt et un dh 80 ca tc	23/06/2023 10h00mn	révisé aux PHS des coopératives, des unions de coopératives et de l'auto-entreprise

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des affaires administratives et financières (bureau des marchés) à la direction provinciale de Moulay Yacoub, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 11 du décret 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les concurrents doivent déposer leurs plis :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yacoub;
- soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yacoub ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier doit être déposé au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 JOMADA I 1443 (14/12/2021) RELATIF A LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS ET DES GARANTIES PÉCUNIAIRES.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée sans certifié conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N° 3912/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
Département de la Jeunesse
Direction Régionale Marrakech Safi
Direction Provinciale De SAFI

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 04/2023

Le Directeur provincial du Ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication, Secteur de la Jeunesse à SAFI porte à la connaissance du public que l'appel d'offres N° 04/2023 du 21 JUIN 2023 à 11 heures relatif au :

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES CENTRES DE COLONIE DE VACANCES SOUBIRA ET BENDOUJA RELATIF À LA DIRECTION PROVINCIALE DE LA JEUNESSE DE SAFI EN DEUX LOTS

- LOTS N° 01 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES CENTRES DE COLONIE DE VACANCES SOUBIRA
- LOTS N° 02 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES CENTRES DE COLONIE DE VACANCES BENDOUJA

Au sujet d'une rectification au niveau de :

1- l'Arrêté en lettre de L'estimation du coût des prestations établie par l'administration au niveau des LOTS N°01

Au lieu de :

N° LOTS	caution provisoire	L'estimation du coût des prestations établie par l'administration
LOT S N° 01	50 000,00	1979 139,00 TTC
	CINQUANTE MILLE DHS	UN MILLION NEUF CENT SOIXANTE DIX SEPT MILLE CENT TRENTE NEUF DHS TTC

Lire :

N° LOTS	caution provisoire	L'estimation du coût des prestations établie par l'administration
LOT S N° 01	50 000,00	1979 139,00 TTC
	CINQUANTE MILLE DHS	UN MILLION NEUF CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLE CENT TRENTE NEUF DHS TTC

2- lieu de dépôt des échantillons :

Au lieu de lire :

Les échantillons et les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres (règlement de Consultation) doivent être déposés dans le bureau de Mr le directeur provincial de la jeunesse à Safi au plus tard le 20/06/2023 avant 16 H.

Lire :

Les échantillons et les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres (règlement de Consultation) doivent être déposés dans le Centre de colonie de vacances Essoufya Commune Lamaachate à Safi au plus tard le 20/06/2023 avant 16 H.

المملكة المغربية
وزارة الثقافة والشباب والرياضة
الاتحادية بأسفي
04 رقم الهاتف: أريمت الربيع أسفي عبر: 204
البريد الإلكتروني: direction.mps@gmail.com / 0524462752 / الفاكس: / 0524462920

N° 3914/PA

Royaume du Maroc

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

AVIS D'APPELS D'OFFRES AU "RABAIS OU MAJORATION" N° 03/S/2023

Le 22/06/2023 à 10h, sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Safi relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Damas, Ville Nouvelle Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au "rabaïs ou majoration" pour :

Lot	Objet	cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC
Lot 1	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de la salle de conférence, des bureaux et des blocs sanitaires de l'annexe de la direction provinciale à la commune territoriale Safi, Province de Safi	11.000,00 DH (Dix Mille Dirhams)	598 068,00 (Cinq Cent Quarante Mille Neuf Cent Sixante Huit Dirhams)
Lot 2	Travaux d'aménagement, de réhabilitation et de mise à niveau de l'école primaire Dawabi Aouf à la commune territoriale KHAT-AZAKANE, province de Safi.	16.000,00 DH (Dix Mille Dirhams)	501924,00 (Cinq Cent Un Mille Neuf Cent Vingt Quatre Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité;
- Soit déposés par voie électronique selon les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises installées au Maroc : Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'Équipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur	Qualifications exigées	Classification Minimale
A	A 5	5

* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation

N° 3913/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministre de la Transition
Énergétique
et du Développement
Durable
Département
du Développement
Durable
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE
PRDXN/09/LAB/2023
Le 23/06/2023 à
10h30min, il sera procédé à la salle de réunion du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution relevant du Département du Développement Durable; sis à Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal-Rabat, à l'ouverture des plis de l'Appel d'Offres sur offres de prix N°09 / LAB / 2023, relatif l'achat de fournitures pour matériel technique destiné aux analyses microbiologiques des eaux de baignade au profit du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution relevant du Département du Développement Durable à Rabat, en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du secrétaire du Laboratoire National des Etudes

et de la Surveillance de la Pollution, sis Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal-Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10 000,00 DHs (dix mille dirhams).
L'estimation est fixée à un montant de 564.000,00 (Cinq cent soixante-quatre mille dirhams) DH TTC.
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.
Les concurrents peuvent :
1. Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
2. Soit les déposer, contre récépissé, au secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, sis Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal-

Rabat ;
3. Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
4. Soit les transmettre par voie électronique conformément aux dispositions l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.
N° 3908/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS
INSTITUT NATIONAL DE
LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
CENTRE REGIONAL DE
LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE Oujda
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°04/2023/CRRAD
RESERVE AUX PETITES
ET MOYENNES

**ENTREPRISES
NATIONALES,
AUX COOPERATIVES
OU UNE UNION
DE COOPERATIVES
ET AUX AUTO-
ENTREPRENEURS**
Le 26/06/2023 à 09 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique sis à Avenue de la Victoire Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert, sur offres de prix pour l'achat de produits chimiques de biologie moléculaire et sérologique pour les Unités du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Oujda, en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau du Service des Marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, Sis à Avenue de la Victoire à Rabat. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.
Le cautionnement provisoire est fixé à Quatre Mille Cinq Cent Dirhams (4500,00 DH).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent Soixante

Deux Mille Cent Vingt Dirhams Toutes Taxes Comprises (162120,00 DH TTC) ;
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du Service des Marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, Sis à Avenue de la Victoire à Rabat ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
En application des dispositions :
- De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hija 1434 (30 Octobre 2013), du Ministre

de l'Économie et des Finances, pris pour l'application de l'article 136 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013);
- Des articles 25 et 136 du décret n°2-12-349 tels qu'ils ont été modifiés et complétés par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).
Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2- 12-349 tel qu'il a été modifié et complété et l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3917/PA

**Dissolution Anticipée
STE RA EDITION
SARLAU N°RC 413365.**
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 06/04/2023 de la STE RA EDITION.
L'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société.
Nomination de Mme RACHIDA AMHAOUACHE comme liquidateur.
Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca le 09/05/2023 Sous le numéro 869227.
Pour extrait et mention
La gérance
N° 3918/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA JEUNESSE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
DEPARTEMENT CULTURE
DIRECTION REGIONALE DE LA CULTURE DE SOUSS MASSA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/DRCSM/2023
SEANCE PUBLIQUE**

Le **Mardi 27 Juin 2023 à 11 H** sera procédé en séance publique dans les bureaux de la Direction Régionale de la culture de la région Souss Massa sis 2ème étage, Immeuble RANINO, Lot 1896, Avenue Hassan Ier, Hay Elmassira, - AGADIR, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres des prix, pour: **TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES AU CENTRE CULTUREL DE LA COMMUNE DE BIOUGRA (Province Chtonka Ait Baha).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières de la Direction Régionale de la Direction régionale de la culture Souss Massa. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire est fixée à la somme de **cent mille dirhams (100.000,00 DH)**. Doit être établie au nom de la Direction régionale de la culture Souss Massa.

Conformément à l'arrêté de Ministre de l'Économie et de Finance N° 1982-21 du 14/12/2021, les concurrents doivent introduire au niveau du portail des marchés publics les demandes de constitution de la caution provisoire auprès des organismes agréés.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **(4987560,00DH/TTC) Quatre millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cent soixante Dirhams TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Conformément à l'arrêté de Ministre de l'Économie et des Finances N° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents doivent obligatoirement envoyer leurs plis par voie électronique sur le portail Marocains des marchés publics.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification suivant

Secteur	Classe	Qualification exigée
K	2	K.2 et K.3

N.B : les entreprises non installées au Maroc doivent se conformer à l'article 4 du RC et fournir le dossier technique composé des pièces prévues aux alinéas 1 et 2 du paragraphe B de l'article 25 du décret N° 2-12-349 du 20 Mars 2013.

Les prospectus, notices, autres documents techniques, et les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres (article 18 du règlement de consultation) doivent être déposés au service des affaires administratives et financières de la direction régionale de la culture de Souss Massa au plus tard le : **26/06/2023 à 16H30min.**

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3915/PA



Association Nationale des Fauc et Fontes de Drouch à Mide

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 01/2023/DPANEF/Drouch/22Juin2023 à 11 heures**

Le **27 Juin 2023 à 11 heures**, il sera procédé, dans le bureau de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Fauc et Fontes de Drouch à Mide, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant des associations de droit de chaux dans le territoire de la province de Drouch, relevant de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Fauc et Fontes de l'Ontari à Oujda comme suit :

Province	Lot N°	Commune	Désignation du lot	Superficie Approximative (ha)
Drouch	1	Ain Zohra	Tafroune	820 ha

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la Direction provinciale de l'Agence Nationale des Fauc et Fontes de Drouch à Mide. Il est constitué du cahier des charges épitrope, le cahier adhésif, le modèle de soumission et le plan de lot et le droit de chaux et à amener.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq Mds (5.000,00) Dirhams.

Les concurrents peuvent :

Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction provinciale de l'Agence Nationale des Fauc et Fontes de Drouch à Mide.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Chaque offre doit comporter deux plis scellés et cachetés :

- Un pli contenant le dossier administratif.
- Un pli contenant la proposition technique.

Le dossier administratif doit comporter :

- 1) Une demande d'admission mentionnant notamment le nom et l'adresse complète du siège de l'association ainsi que le nom de la part legal l'association présente sa soumission.
- 2) Une copie des statuts de l'association, conformes aux statuts type des associations épitropeques édités par le représentant légal de l'association.
- 3) Une copie du procès-verbal de l'assemblée constitutive ou du dernier Procès-verbal de l'Assemblée Générale édités par le représentant légal de l'association.
- 4) Le récépissé (provisoire ou définitif) de dépôt des statuts auprès des autorités concernées.
- 5) La liste des membres du bureau avec les références de leur permis de chasse et de part d'autres signés et cachetés par le représentant légal de l'association.
- 6) La liste des adhérents avec les références de leur permis de chasse et de part d'autres signés et cachetés par le représentant légal de l'association.
- 7) Une copie de l'attestation d'affiliation à la Fédération Royale Marocaine de Chasse.
- 8) La déclaration sur l'honneur, signée et cachetée par le représentant légal de l'association (Annexe 1) attestant que l'association ne dispose pas d'un autre lot pour le même type de gibier sur l'ensemble du territoire national, et que l'ensemble des membres du bureau de l'association ne sont pas présidents d'autres associations épitropeques.
- 9) Un récépissé de versement de cautionnement provisoire émis à chaque lot.

Le dossier technique porte sur :

- 1) Le CPS doit être imprimé à chaque page et signé en dernière page avec la mention manuscrite « Lot et accepté » par le représentant légal de l'association.
- 2) L'offre financière précisons le montant proposé (sds) en chiffres et en lettres à titre de référence annuelle à verser au fonds de la chaux et de la pêche continentale. Cette offre financière doit être supérieure ou égale au montant fixé par le règlement des montants minimums de la référence annuelle adoptée par le DPANEF de Drouch.
- 3) L'engagement à assurer le gavage dans la période de bal à raison d'un minimum d'un perdrix sous les mille (1000) ha ainsi que le balage et la signalétique de chaque lot pour lequel il se porte candidat conformément aux dispositions de l'article 26 du CPS type.
- 4) Un programme prévisionnel des aménagements épitropeques au cours de la première période de bal conformément aux dispositions des articles 30, 31, 32, 33 et 34 du CPS Type.
- 5) Un projet d'investissement global, à présenter sous forme d'un tableau qui doit préciser, par année, le programme physique et financier à accomplir dans le lot.

Les candidats doivent soumissionner pour plusieurs lots doivent fournir une offre technique pour chaque lot.

Les offres doivent être déposées dans une enveloppe extérieure contenant deux enveloppes distinctes et scellées, portant les mentions :

- Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF
- Enveloppe B : DOSSIER TECHNIQUE

Les informations suivantes doivent figurer sur l'enveloppe extérieure :

- L'adresse exacte du lieu de dépôt des dossiers de candidature (DPANEF de Drouch).
- L'appel d'offres correspondant à l'offre de soumissionnaire.
- Le lot adhésif, les numéros des lots pour lesquels l'offre est présentée.
- La mention « à ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis ».
- Le nom du soumissionnaire (achet de l'association) ;
- Les pages des offres techniques doivent être numérotées.

N° 3916/PA

COACHING CENTER-SARL AU, CESSION DES PARTS SOCIALES

Au terme d'un procès-verbal de l'A.G.E tenu le 06/Avril 2023 L'Assemblée Générale de la Ste «COACHING CENTER» a décidé la ratification des cessions des parts sociales :

Cession de deux cent cinquante parts (250) parts sociales par :

- Mme RACHIDA AMHAOUACHE, CIN N° BE649332.

A

- Mme IHSANE AFIFI CIN BE 817751

- Mise à jour des articles 6 et 7 des statuts

- Transformation de la forme STE SARL A STE SARL AU
- Mise en harmonie des statuts.

Le dépôt légal n° RC 496999 a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 18 Mai 2023. Sous le numéro 870587

Pour extrait et mention.

La Gérance

N° 3920/PA

"ICE METAL" SARL AU Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 17/05/2023, il a été constitué une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet : CHAUDRONNERIE, TUVAUTERIE

Siège Social: 64 Rue Abdelah El Mediouni Etage 1 Appartement 2 Casablanca. Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams

Mr NOUR EDDINE JAIFARI Gérance : Mr ABDELMAJID BHHH est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée. Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 29/05/2023 sous le numéro 972093 et immatriculé sous le numéro 584859.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 3921/PA

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Suite à l'arrêté Gubernatorial N°92du 25Mai2023, émanant de la Province De Guercif, il est annoncé au public qu'une enquête publique sera ouverte en date du 12juin2023,pendant 20 jours, à la Commune de Mazguitem, Caidat Mazguitem, Province Guercif, Région de l'Oriental. Cette enquête concerne l'étude d'impact sur l'environnement d'un projet d'ouverture d'une carrière de marbre. Ledit projet est réalisé par la Société Générale des Sables Modernes SOGESAM SARL, dont le siège est sis àSecteur 4, M1, Avenue Al Arz, Hay Riad Rabat - Maroc. Tel/Fax : 05 37 57 10 11/06 61 86 75 87. Les documents légaux de l'ouverture de l'enquête publique sont déposés et consultables à la Commune de Mazguitem, Caidat Mazguitem, Province Guercif, Région de l'Oriental.

Cet avis d'enquête publique est fait selon les prescriptions du décret 2-04-564 du 5 Qadda 1429 (4 Novembre

2008) fixant les modalités d'organisation et de déroulement des enquêtes publiques relatives aux projets d'impact environnemental (publiés au B.O. N° 5684 du 20 Novembre 2008).

N° 3922/PA

YASMINE FONCIERE SARL AU SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIEE UNIQUE AU CAPITAL DE :9.000.000,00 DHFS

SIEGE SOCIAL :23 RUE 5 LOT SIHAM ETG 3 CALIFORNIE - CASABLANCA- I.F. N° 01601242 R.C. N°86417

En date du 17 avril 2023, l'associé unique :

- constate le passage de la forme juridique de la société d'une SARL à une SARL AU.

- décide de refondre et de mettre à jour les statuts de la société, en y incluant toutes les modifications statutaires intervenues à ce jour et en adoptant dans leur intégralité les nouveaux statuts de la SARL AU.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 11Mai 2023 sous le n°869437.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 3923/PA

-SAFETY AND SECURITY SYSTEMS MOROCCO-S.A.R.L AU

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIEE UNIQUE AU CAPITAL DE 10.000.000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : RUE DE LA PIE N°8 -OASS-CASABLANCA

IF : 1086387 RC :90981

REFONTE DES STATUTS I - En date du 08 Février 2023, l'associé unique a décidé :

- De constater le passage de la société d'uneS.A.R.L à uneS.A.R.L AU.;
- De modifier et de mettre à jour les statuts de la société.

II - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 08Mars 2023 sous le n°861911.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 3924/PA

OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER POLE FINANCES, ACHATS ET JURIDIQUE DIRECTION ACHATS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU RABAIS(OU A MAJORATION)

N°15748/PS

SEANCE OUVERTE Le28 Juin 2023 à 09H00(Heure locale), il sera procédé, dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour la réalisation des prestations ci-après :

Travaux de rénovation des réseaux d'alimentation en eau potable des sites situés sur le parcours du réseau ONCF :

- Lot n°1 : Zone Nord : Entre TANGER/TANGER-MED,

SIDI YAHYA/MECHRAA BEL KSIRL, KENITRA (NC)/SIDI KACEM, TANG E R / M E K N E S , MEKNES/OUJDA et TAOURIRT/NADOR/BEN IEN SAR :

- Lot n°2 : Zone Centre : Entre NOUASSEUR et KENITRA;

- Lot n°3 : Zone Sud : Entre NOUASSEUR (NC)/SIDI EL AIDI, NOUASSEUR (NC)/JOREF LASFAR, SIDI EL AIDI/OUED ZEM, SIDI EL AIDI/MARRAKECH et BENGUERIR/SARL

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma, les modifications du dossier d'appel d'offres sont consultables suivant les conditions précisées dans l'article «INTRODUCTION DE MODIFICATIONS» du règlement de consultation.

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n°1 : 15 000 DH
- Lot n°2 : 30 000 DH
- Lot n°3 : 15 000 DH

- L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n°1 : 1 644 066,00 DH TTC
- Lot n°2 : 2 400 048,00 DH TTC
- Lot n°3 : 1 560 060,00 DH TTC

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1982-21 du 9 Jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 et 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification valide, délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau ; Secteur : C (Eau potable – Assainissement – Conduites) – Qualification : C2 (Réseaux de conduites sous pression de grand diamètre supérieur à 400mm et ouvrages annexes) – Classe : 4.

N° 3925/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS Service du Contrôle des établissements et des salles sportives -SEGMA-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°04/2023

Le 23 Juin 2023 à 10 H 00 MN, il sera procédé au bureau de Chef de service du Contrôle des établissements et des salles sportives sis 51 Avenue IBN SinaAgdal

Rabat au 3eme étage à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à : L'assurance sportive forfaitaire des adhérents et des usagers des piscines couvertes relevant du SEGMA - Service du contrôle des établissements et des salles sportives -.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de Chef de service du Contrôle des établissements et des salles sportives sis 51 Avenue IBN SinaAgdal Rabat au 3eme étage. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnementprovisoire est fixé à : 50 000,00 dhsCinquante Mille Dirhams

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 1.208.400,00 dhs TTC (Un million deux cent huit mille quatre cent DirhamsTTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- a - Soit déposer contre récépissé leurs plis bureau de Chef de service du Contrôle des établissements et des salles sportives sis 51 Avenue IBN SinaAgdal Rabat au 3eme étage

- b - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- c - Soit les remettre au président de la commission

d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

d-Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 3926/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS L'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région de CASABLANCA SETTAT. DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 03/SB/2023

(Séance publique) Le 03 Juillet 2023 A 11H00, il sera procédé dans le siège de l'A.R.E.F de la Région de Casablanca Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offre de prix ayant pour objet : PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES CANTINES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (Les Ecoles Communautaires) RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR

O U R I , AREF-CASABLANCA-SETTAT.

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma conformément à l'article 6 de l'arrêté de la

ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 14/12/2021.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100 000,00 Dhs (Cent Mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : Min : 4.560.930,00 Dhs TTC (Quatre Million Cinq Cent Soixante Mille Neuf Cent Trente Dirhams TTC). Max : 7.051.770,00Dhs TTC (Sept Million Cinqante Et Un Mille Sept Cent Soixante Dix Dirhams, TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 148 du Décret n° 2-20-800 du 1 Ramadan 1442 (14 Avril 2021) complétant et modifiant le Décret n° 2.12.349 du 08 Jomada I 1434 (20 Mars 2013) relatifs aux marchés publics et l'article 10 de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 14/12/2021

relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 14/12/2021 précité. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 3927/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION MARRAKECH SAFI PROVINCE DE SAFI

CERLE ANDA CAIDAT GORANI C.T EL GOURAANI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le lundi 28/06/ 2023 à 10 du matin, il sera procédé au salle du réunion de la COMMUNE EL GOURAANI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix concernant les appels d'offres des prix suivants :

Programme comme suite :

N° AD	OBJET	Caution Provisoire	Estimation Du Maître D'ouvrage	Date Et Heure D'ouverture
04/2023	Travaux de construction des murs de clôture pour : - La Cimetiére du Douar Ouled Aissa. - La Cimetiére du Douar Dar Aaid.	(CMR) Cinq mille deux cent Dirhams	174 686,00 DHS TTC. Cest Soixante-Quatre Mille Six Cent TTC	28/06/2023 à 10H00 Du Matin
05/2023	Travaux d'installation d'un grillage de protection pour un terrain de football au douar ELKADODADA C.T EL GOURAANI	(CMR) Deux mille Trois cent Dirhams	77 686,00 DHS TTC. Soixante Dix-Sept Mille Six Cent TTC.	28/06/2023 à 12H00 Du Matin

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au cellule des marchés de la Commune ELGOURAANI. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des Marchés de l'Etat : www.Marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du Décret n° : 2-12-349 du 8 Jomada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux Marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune.
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit transmettre leur dossier par voie électronique.
- ✓ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance d'ouverture des plis.
- ✓ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.
- Les échantillons devront être déposés à la Commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis le 27 Juin 2023 à 12h du Matin

N° 3919/PA

SOCIÉTÉ - PANO ATLAS - SARL - AU CONSTITUTION

Suite à un acte sous-seing privé en date du 17/05/2023 le propriétaire de la SOCIÉTÉ - PANO ATLAS -, a décidé la constitution d'une société ayant les critères suivants :

- DENOMINATION : SOCIÉTÉ - PANO ATLAS - SARL - AU.
- OBJET : la décoration, l'ameublement, travaux divers et négoce. Et plus généralement toutes les opérations qui se rattachent aux objets précités.
- SIEGE SOCIAL : N° 45 NAKHIL I AZROU.
- CAPITAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100,00 DHS chacune, toutes entièrement souscrites, libérées et réparties comme suit :
- Mr EL-YOUSFI ABDELALIL 1 000 PARTS
- DUREE : 99 années.
- GERANCE : Mr EL-YOUSFI ABDELALIL est le gérant de ladite société pour une durée illimitée.
- ANNEE SOCIALE : commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué le 30/05/2023 au tribunal de première instance d'AZROU sous le n° 158, et immatriculée au registre de commerce sous le n° :1973. Pour extrait et mention

N° 3944/PA

STE AYAYTA TRANS CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/05/2023, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont :

- Dénomination : STE AYAYTA TRANS
- Forme juridique : (SARL)
- Capital sociale : 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune.
- Attribuées à M. MAROUANE ALIAT.
- Siège social : Gr Attakadoum G12-17 2eme Etg Sidi Bernoussi
- Objet : Transport de Marchandises.
- Durée : 99 ans.
- Gérance : M. MAROUANE ALIAT, gérant pour une durée illimitée.

- Le dépôt est effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date 23/05/2023 S/N19031, RC S/N°584011.

N° 3945/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie et des Finances
Direction des Domaines de l'Etat

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° 10/DDE/DSI/2023
Le 26 juin 2023 à 10 Heures 30 mn, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour la maintenance (pièces de rechange et main d'œuvre) des équipements informatiques installés au niveau du service central et des services extérieurs de la Direction des Domaines de l'Etat

en deux lots :

- Lot n° 1 : Maintenance des pare-feux et switchs installés au niveau du service central de la Direction des Domaines de l'Etat.
- Lot n° 2 : Maintenance des imprimantes multifonctions et écrans installés au niveau du service central et des services extérieurs de la Direction des Domaines de l'Etat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 108 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des prestations est fixée à :

- Lot N° 1 : Huit Mille Dirhams (8 000,00 DH).
- Lot N° 2 : Mille Dirhams (1 000,00 DH).

L'estimation du coût des prestations est fixée à :

- Lot N° 1 : 420 000,00 DH TTC (Quatre cent vingt mille Dirhams TTC).
- Lot N° 2 : 72 000,00 DH TTC (Soixante-douze mille Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

1. Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ;
2. Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau 108 précité ;
3. Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3946/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE DE M'DIQ - FNIDAQ
COMMUNE DE MARTIL
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE BUDGET ET MARCHES
BUREAU DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 12/2023

Le : 22/06/2023 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Martil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : A.O.O. N° :12-2023-TRAVAUX D'INSTALLATION DES POTEAUX ET CABLES ELECTRIQUE A LA DE LA COMMUNE DE MARTIL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Commune de Martil, AV MIY EI

HASSAN MARTIL, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés l'Etat www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (60.000,00 DH). SOIXANTE MILLE Dirhams.- LA CAUTION DEVRA DEPOSER AU PORTAIL ELECTRONIQUE obligatoire.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (3.834.252,00) TTC trois million huit cent trente quatre mille deux cent cinquante deux Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité,
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Martil, Av. Mly El Hassan, Martil.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma.

Les échantillons devront se déposer au bureau d'éclairage public le 21-06-2023 avant 14 h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation.

N° 3947/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE DE M'DIQ - FNIDAQ
COMMUNE DE MARTIL
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE BUDGET ET MARCHES
BUREAU DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 13/2023

Le : 23/06/2023 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Martil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : A.O.O. N° :13-2023-ACHAT DES MOTIFS ELECTRIQUES POUR DECORATION DE LA VILLE DE MARTIL

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Commune de Martil, AV MIY EI HASSAN MARTIL, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés l'Etat www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (5.000,00 DH). Cinq mille Dirhams.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (197.976,00) TTC cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent

soixante-seize mille six Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité,
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Martil, Av. Mly El Hassan, Martil.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma.

- Les échantillons devront se déposer au bureau d'électricité communale le 22/06/2023 avant 14h.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation.

N° 3948/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE BOUSKOURA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX

APPEL D'OFFRE OUVERT N°06/2023/CB/DTC

Le, jeudi 06 juillet 2023 à 11 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

Objet : TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A LA RP 3009 SIS A LA COMMUNE DE BOUSKOURA PROVINCE DE NOUACEUR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 250 000,00 DH (deux Cent cinquante mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 7 597 420,80 DH (sept millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent vingt dirhams et 80cts TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent par voies électronique Conformément à l'article 41 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1982-21 DU 9 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les échantillons les catalogues et les attestations d'origines doivent être déposés dans la division des travaux communaux au plus tard un jour ouvrable avant l'ouverture des plis avant 16h30.

Une visite des lieux est prévue le jeudi 15 juin 2023 à 10heure départ sera effectué du siège de la commune pour prendre connaissance du matériel à installer.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultations.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire le certificat de qualification et de classification faisant ressortir :

Secteur	Accordé à titre définitif Qualifications exigées	Classe
J	J4	I

N° 3943/PA

à la somme de : (1.197.720,00) TTC deux cent soixante-seize mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité,
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Martil, Av. Mly El Hassan, Martil.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma.

- Les échantillons devront se déposer au bureau d'électricité public le 22/06/2023 avant 14h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation.

N° 3949/PA

DIAMAND ELECTRONIC SYSTEMS CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte sous - seing privé en date du 05/05/2023 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivants > objet:

TÉLÉCOMMUNICATIONS SYSTEMS DE SURVEILLANCE CONTRÔLE D'ACCÈS

-Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières, financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et ce, tant par l'intervention directe, que par la création ou la prise de participation dans d'autres sociétés, existantes ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe. Dénomination : « DIAMAND ELECTRONIC SYSTEMS» SARL

-Siège: Résidence Prima Office N°105 Appt 16 Etage 3 Angle Mostafa Maani Et 11 Janvier -Casablanca - Durée : 99 ans.-Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suite :

Monsieur OMARI MOHAMED: 1000 Parts. -Gérance : La société est gérée et administrée par: - M. OMARI MOHAMED, pour une durée illimitée. - Année sociale: 1er janvier au 31 décembre.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca. Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 584611 en date du 26/05/2023

Pour extrait et mention gérance

N° 3950/PA

SOCOCIG MAROC CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte sous - seing privé en date du 25/04/2023 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à SARL dont les caractéristiques sont les suivants > objet: la société a pour objet directement- MAR-CHAND EFFECTUANT IMPORT EXPORT

-Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières, financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et ce, tant par l'intervention directe, que par la création ou la prise de participation dans d'autres sociétés, existantes ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe. Dénomination : « SOCOCIG MAROC SARL».-Siège: Résidence Prima Office N°105 Appt 16 Etage 3 Angle Mostafa Maani Et 11 Janvier -Casablanca - Durée : 99 ans.-Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suite :

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca. Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 584457 en date du 25/05/2023

Pour extrait et mention gérance

N° 3951/PA

vention directe, que par la création ou la prise de participation dans d'autres sociétés, existantes ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe. Dénomination : « SOCOCIG MAROC SARL».-Siège: Résidence Prima Office N°105 Appt 16 Etage 3 Angle Mostafa Maani Et 11 Janvier -Casablanca - Durée : 99 ans.-Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suite :

Monsieur IKHAR YASSIR: 500 Parts- Monsieur IKHAR ABDELJALIL: 500 Parts. -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par: - Monsieur IKHAR ABDELJALIL et Monsieur IKHAR YASSIR. Pour une durée illimitée. -Année sociale: 1er janvier au 31 décembre.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca. Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 584457 en date du 25/05/2023

Pour extrait et mention gérance

N° 3952/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE
L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE DE TETOUAN**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 28/2023**

Le 12 juillet 2023 à 11h il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet: TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE TETOUAN SITUÉS AU PK 75-600 DE LA RN16, PREFECTURE M'DIQ FNIDQ - LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés), sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Dix Sept Mille Quatre Cent (17 400,00) dirhams. L'estimation fixée par le maître d'ouvrage est : Un million Cent soixante-quatre mille trois cent quatre-vingt-seize Dirhams et zéro centimes (1 164 396,00) dirhams toutes taxes comprises.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20/03/2013).

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation. Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
A : Construction	A.5 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments	4

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 6 de règlement de la consultation.

N° 3952/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° de train	Marrakech	Benguerdjel	Agadir	Morocco	Casa Voyageurs	Casa Express	Ann. Express	Marrakech	Agadir	Morocco	Casa Express	Casa Voyageurs	Ann. Express	Morocco	Agadir	Benguerdjel	Marrakech
111 R					6:00	6:00	6:00	6:30	6:37	6:52	7:10	7:25	7:40	7:50	8:00	8:17	8:35
102					6:40	6:40	6:40	7:10	7:17	7:32	7:50	8:05	8:20	8:30	8:40	8:57	9:15
100 R	6:00	6:05	6:00	6:00	7:45	7:00	7:00	7:30	7:37	7:52	8:10	8:25	8:40	8:50	9:00	9:17	9:35
100	6:30	6:35	6:30	6:30	8:25	8:00	8:00	8:30	8:37	8:52	9:10	9:25	9:40	9:50	10:00	10:17	10:35
141					9:00	9:00	9:00	10:00	10:07	10:22	10:40	10:55	11:10	11:20	11:30	11:47	12:05
140 R	6:00	6:05	6:00	6:00	10:25	10:00	10:00	10:30	10:37	10:52	11:10	11:25	11:40	11:50	12:00	12:17	12:35
142					11:00	11:00	11:00	12:00	12:07	12:22	12:40	12:55	13:10	13:20	13:30	13:47	14:05
143 R	6:00	6:05	6:00	6:00	12:25	12:00	12:00	12:30	12:37	12:52	13:10	13:25	13:40	13:50	14:00	14:17	14:35
144					13:00	13:00	13:00	14:00	14:07	14:22	14:40	14:55	15:10	15:20	15:30	15:47	16:05
145 R	6:00	6:05	6:00	6:00	14:25	14:00	14:00	14:30	14:37	14:52	15:10	15:25	15:40	15:50	16:00	16:17	16:35
146					15:00	15:00	15:00	16:00	16:07	16:22	16:40	16:55	17:10	17:20	17:30	17:47	18:05
147 R	6:00	6:05	6:00	6:00	16:25	16:00	16:00	16:30	16:37	16:52	17:10	17:25	17:40	17:50	18:00	18:17	18:35
148					17:00	17:00	17:00	18:00	18:07	18:22	18:40	18:55	19:10	19:20	19:30	19:47	20:05
149 R	6:00	6:05	6:00	6:00	18:25	18:00	18:00	18:30	18:37	18:52	19:10	19:25	19:40	19:50	20:00	20:17	20:35
150					19:00	19:00	19:00	20:00	20:07	20:22	20:40	20:55	21:10	21:20	21:30	21:47	22:05
151 R	6:00	6:05	6:00	6:00	20:25	20:00	20:00	20:30	20:37	20:52	21:10	21:25	21:40	21:50	22:00	22:17	22:35
152					21:00	21:00	21:00	22:00	22:07	22:22	22:40	22:55	23:10	23:20	23:30	23:47	24:05
153 R	6:00	6:05	6:00	6:00	22:25	22:00	22:00	22:30	22:37	22:52	23:10	23:25	23:40	23:50	24:00	24:17	24:35
154					23:00	23:00	23:00	24:00	24:07	24:22	24:40	24:55	25:10	25:20	25:30	25:47	26:05

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° de train	Fes	Casa Voyageurs	Casa Express	Ann. Express	Morocco	Agadir	Morocco	Casa Express	Casa Voyageurs	Ann. Express	Morocco	Agadir	Morocco	Casa Express	Casa Voyageurs	Fes
100	6:00	6:05	6:00	6:00	7:45	7:00	7:00	7:30	7:37	7:52	8:10	8:25	8:40	8:50	9:00	9:17
102					9:00	9:00	9:00	10:00	10:07	10:22	10:40	10:55	11:10	11:20	11:30	11:47
100 R	6:00	6:05	6:00	6:00	10:25	10:00	10:00	10:30	10:37	10:52	11:10	11:25	11:40	11:50	12:00	12:17
100	6:30	6:35	6:30	6:30	11:00	11:00	11:00	12:00	12:07	12:22	12:40	12:55	13:10	13:20	13:30	13:47
102 R	6:00	6:05	6:00	6:00	12:25	12:00	12:00	12:30	12:37	12:52	13:10	13:25	13:40	13:50	14:00	14:17
104					13:00	13:00	13:00	14:00	14:07	14:22	14:40	14:55	15:10	15:20	15:30	15:47
104 R	6:00	6:05	6:00	6:00	14:25	14:00	14:00	14:30	14:37	14:52	15:10	15:25	15:40	15:50	16:00	16:17
106					15:00	15:00	15:00	16:00	16:07	16:22	16:40	16:55	17:10	17:20	17:30	17:47
106 R	6:00	6:05	6:00	6:00	16:25	16:00	16:00	16:30	16:37	16:52	17:10	17:25	17:40	17:50	18:00	18:17
108					17:00	17:00	17:00	18:00	18:07	18:22	18:40	18:55	19:10	19:20	19:30	19:47
108 R	6:00	6:05	6:00	6:00	18:25	18:00	18:00	18:30	18:37	18:52	19:10	19:25	19:40	19:50	20:00	20:17
110					19:00	19:00	19:00	20:00	20:07	20:22	20:40	20:55	21:10	21:20	21:30	21:47
110 R	6:00	6:05	6:00	6:00	20:25	20:00	20:00	20:30	20:37	20:52	21:10	21:25	21:40	21:50	22:00	22:17
112					21:00	21:00	21:00	22:00	22:07	22:22	22:40	22:55	23:10	23:20	23:30	23:47
112 R	6:00	6:05	6:00	6:00	22:25	22:00	22:00	22:30	22:37	22:52	23:10	23:25	23:40	23:50	24:00	24:17
114					23:00	23:00	23:00	24:00	24:07	24:22	24:40	24:55	25:10	25:20	25:30	25:47
114 R	6:00	6:05	6:00	6:00	24:25	24:00	24:00	24:30	24:37	24:52	25:10	25:25	25:40	25:50	26:00	26:17

Trains ne circulant pas les Dimanches et les jours fériés

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger

N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1029	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057**	1061
Casa Voyageurs	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	13:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45	21:45
Agadir	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	13:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Marrakech	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	14:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17	21:17	22:17
Casa Voyageurs	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Agadir	07:25	08:25	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	14:25	15:25	16:25	17:25	18:25	19:25	20:25	21:25	22:25
Casa Voyageurs	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	15:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10

Sens Tanger > Casa voyageurs

N° de Train	2001*	2005	2009	2013	2017	2021	2025	2029	2033	2037	2041	2045	2049	2053	2057**	2061
Casa Voyageurs	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00											

Sport

Ligue Europa

Les secrets des triomphes du Séville FC

Six fois vainqueur de la Ligue Europa depuis 2006, un record, le Séville FC est devenu le véritable spécialiste de la compétition, qu'il tentera de s'adjuger une septième fois mercredi contre l'AS Rome de José Mourinho.

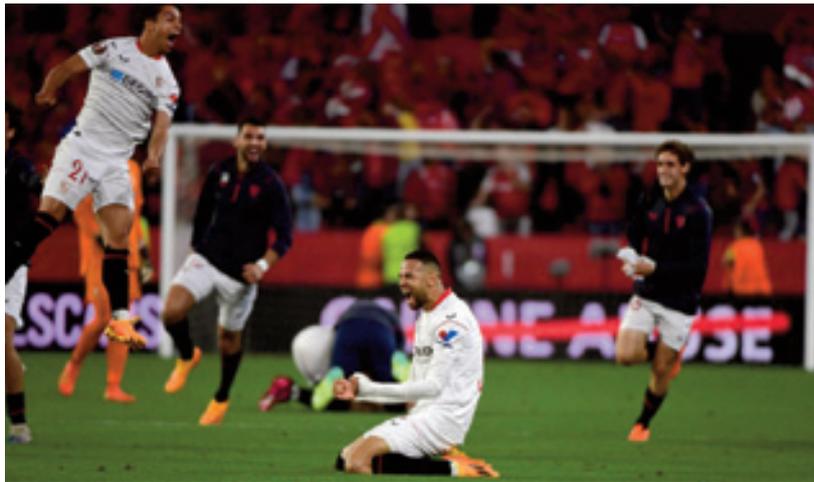
L'AFP a décrypté les secrets des triomphes du club andalou avec le Français Julien Escudé, ex-joueur sévillan (2006-2012) et vainqueur de la C3 en 2006 et 2007.

Dans l'ombre des géants du championnat d'Espagne depuis toujours, le Séville FC n'a jamais réussi à se faire une place sur le plan national (un seul titre remporté en 1946).

A partir du premier sacre en 2006, c'est donc sur l'Europe que les dirigeants ont jeté leur dévolu.

"Cela a été chronologique. Mais il y a eu un avant et un après 2006", se souvient Julien Escudé, arrivé en Andalousie alors que l'Europe était encore un rêve inaccessible.

"C'est là que tout a basculé pour le club. Avant, c'était un club moyen de Liga, qui avait pour seule ambition de finir devant le Betis Séville au classement. Mais en 2006, (le directeur sportif) Monchi change de démarche, et commence à recruter des joueurs eu-



ropéens avec une bonne formation comme Enzo Maresca, Frédéric Kanouté, Ivica Dragutinovic, moi... Et on a réalisé quelque chose qui était, à l'époque, inimaginable pour un club comme ça", se rappelle l'ancien international français.

Après le doublé en 2006-2007, "le club a basculé dans une notoriété européenne. Et à partir de là, il s'est approprié la compétition" avec quatre nouveaux sacres en 2014, 2015 et 2016 puis en 2020, explique Escudé, qui a travaillé avec Monchi entre 2019 et 2022 à la direction sportive du club andalou.

Un championnat relevé, une ville avec deux clubs, un stade de 45.000 places, des finances en constante évolution... "Séville, c'est le modèle parfait pour une Coupe de ce calibre", résume Escudé.

Pourtant, ces exploits en cascade reposent sur un petit mensonge: "En vérité, aujourd'hui, l'objectif n'est pas de gagner la Ligue Europa", confesse l'ancien défenseur.

"L'objectif, chaque saison, c'est de jouer la Ligue des champions et de commencer à s'installer économiquement, footballistiquement dans la

meilleure des compétitions. Mais après, une fois qu'on est reversés en Ligue Europa, eh bien... elle ne peut plus nous échapper", sourit l'ancien footballeur, passé par Pau, Cannes et Rennes.

Au fil des six sacres, à Séville, mille de chevaux, de taureaux, mais aussi de football, la Ligue Europa a acquis une importance primordiale.

"Séville, c'est une ville de passion. Ils ont foi dans la religion, dans la famille, dans le football... Et c'est porteur. Quand tu arrives au stade Sanchez-Pizjuan, il y a une vitrine

avec les six Ligues Europa. Il y a des images des sacres qui passent. Au centre d'entraînement, il y a des dessins, pareil. Tu ressens ce poids", détaille Escudé.

"Quand tu pénètres dans le couloir des vestiaires, que tu entends les gens chanter l'hymne, debout, que tu montes sur la pelouse et que tu vois tous les tifosi... Tu te dis : +là, on ne peut pas perdre. On va le faire+", confie Escudé.

Comme l'irrationalité qui lie le Real Madrid, vainqueur de 14 Ligues des champions, à la reine des compétitions européennes, il y a aussi une part d'explicable dans la relation à succès qu'entretient le Séville FC avec la C3.

En quart de finale aller à Manchester United (2-2), les Mancunien "mettent deux buts contre leur camp quasiment dans le temps additionnel, c'est insensé. Mais les joueurs ont sans cesse dans la tête que tout est possible, que l'on peut y arriver", relate le Français.

Le club espagnol s'est qualifié en l'emportant 3-0 au match retour à domicile.

Pour les deux clubs, l'Europe est devenue "une obligation professionnelle", selon l'ancien Sévillan. Et de conclure : "Quand tu revêts ce maillot, tu te sens obligé" d'aller au bout.

Pochettino devra remettre de l'ordre à Chelsea

Un an après l'arrivée de ses nouveaux propriétaires américains, Chelsea s'est tourné lundi vers Mauricio Pochettino pour remettre de l'ordre dans la maison bleue, après l'une des pires saisons de l'histoire du club.

L'Argentin, qui a signé un contrat de deux ans avec une année supplémentaire en option, fait son retour en Premier League quatre ans après avoir été limogé de son poste par Tottenham.

"Mauricio est un entraîneur de classe mondiale avec un palmarès exceptionnel", ont affirmé dans un communiqué les co-propriétaires Todd Boehly et Behdad Eghbali, à propos du technicien, finaliste de la Ligue des champions en 2019 avec les Spurs.

Alors que des noms comme Julian Nagelsmann ou Luis Enrique ont circulé, c'est finalement vers l'Argentin de 51 ans que s'est tourné le club londonien pour redresser la barre, malgré ses cinq ans et demi à la tête d'un rival local, Tottenham.

Si Todd Boehly et le fonds d'investissement

Clearlake n'ont pas lésiné à la dépense, avec 600 millions d'euros consacrés au recrutement en 12 mois, les Blues ont totalement manqué l'exercice 2022-2023, terminé à une pitoyable 12e place.

Et sur le banc, la même incohérence a semblé régner, Thomas Tuchel étant viré après sept matches seulement, alors que le club était 6e, pour faire venir Graham Potter de Brighton. Engagé pour un projet de long terme, il a été limogé à son tour début avril.

Depuis, Chelsea était à la recherche de la perle rare, laissant à l'ancienne gloire locale, Frank Lampard, le soin d'expédier les affaires courantes pendant ce temps.

Le choix de Pochettino peut toutefois surprendre. L'Argentin s'est surtout illustré avec des clubs aux moyens plus contraints comme l'Espanyol Barcelone, Southampton, voire les Spurs, et ses 18 mois à la tête du riche Paris Saint-Germain ont été bien moins convaincants, même s'ils lui ont permis de remporter ses premiers trophées, avec une Coupe de France et une Ligue 1.

A Paris, la gestion d'un vestiaire constellé de stars à l'ego démesuré avait en outre semblé lui peser et celui de Chelsea, qui risque d'être rempli de joueurs sous-utilisés, avec un effectif qui dépasse les 30 joueurs, devrait être à peine moins instable.

Alors que les arrivées des Français Malo Gusto et peut-être Christopher Nkunku, ou du Brésilien Andrey Santos sont programmées, un grand ménage aussi nécessaire que délicat devra être fait si "Poché" veut insuffler un esprit de groupe et un projet de jeu chez les Blues.

Là où sa mission sera très différente de celle à Paris, c'est qu'il aura un effectif jeune et très certainement à l'écoute. Avec Wesley Fofana, Benoit Badiashile, Enzo Fernandez, Mykhailo Mudryk ou Noni Madueke, il a plusieurs joueurs de moins de 23 ans très prometteurs et engagés dans de longs contrats.

A Tottenham, il avait montré sa capacité à faire progresser de jeunes joueurs, en ayant un grand rôle dans l'émergence d'Harry Kane comme l'un des meilleurs attaquants mondiaux.

"Je ne pourrais jamais dire assez de bien de lui. C'est un entraîneur fantastique, un homme fantastique", avait expliqué le capitaine de la sélection anglaise. "Il vous donne juste envie d'être performant pour lui, de travailler dur pour lui, de gagner pour lui. Il est très passionné. On peut voir que parfois il voudrait être sur le terrain lui-même, à tacler et courir dans tous les sens".

Quatre fois en cinq saisons, les Spurs avaient fini dans les quatre premiers sous ses ordres, alors qu'ils n'y étaient arrivés que deux fois lors des 24 saisons précédentes.

Le parcours chaotique de Tottenham depuis son départ, malgré le recrutement de grands noms sur le banc comme José Mourinho ou Antonio Conte, montre le vide qu'il a laissé.

Après avoir fait le deuil d'un retour dans son ancien club, également à la recherche d'un coach, Pochettino sait que ce nouveau défi sera une belle opportunité de prouver qu'il peut appartenir au gotha des grands entraîneurs sur la scène européenne.

ASFAR vs Wydad, ça promet une fin de saison palpitante



Ph. Bahafid

La course poursuite entre l'ASFAR et le WAC se poursuit de plus belle. A l'issue des matches en retard, disputés lundi et comptant pour la 26ème journée de la Botola Pro D1, les deux protagonistes n'ont pas lâché le morceau, ce

qui promet une fin d'exercice des plus palpitantes.

Ainsi, le duel à distance entre l'ASFAR et le WAC a débouché sur une situation de statu quo. En affrontant le FUS au complexe Prince Héritier Moulay El Hassan de

Rabat, les Militaires, drivés par Aziz Samadi comme coach et Houcine Ammouta comme manager général, sont parvenus à assurer l'essentiel, en s'imposant sur la marque de 2 à 0 suite aux réalisations d'Anouar Tarkhat (55è) et Abdelfattah Hadraf à six minutes de la fin du temps réglementaire, sachant que celui-ci a été expulsé après avoir écopé d'un deuxième carton jaune à la 90ème minute de jeu.

Grâce à cette victoire, la 17ème de la saison contre six matches nuls et trois défaites, l'ASFAR a conservé son fauteuil de leader, portant son capital points à 57 unités, soit juste une longueur d'avance sur le Wydad qui, comme précité, a surclassé, dans ses bases et devant son grand public, le Moghreb de Tétouan sur la même marque de 2 à 0.

L'entraîneur belge du Wydad, Sven Van Denbroeck, a laissé au repos certains de ses cadres, faisant évoluer une équipe remaniée qui a réussi à s'en tirer à bon compte : la victoire grâce aux jolis buts d'Amine Farhane (57è) et Yahya Attiyat Allah (75è). Tout comme l'ASFAR, les Rouge et Blanc ont terminé le match en infériorité numérique après l'expulsion de Jalal Daoudi, un habitué des biscottes rouges.

Il y a lieu de signaler que le calendrier des matches restants se veut un peu plus à l'avantage du WAC que de l'ASFAR qui aura à jouer deux équipes concernées par la relégation, à savoir l'OCK à Rabat (27è j) et l'IRT à Tanger (30è j), en plus du MAS (28è j) et du Raja (29è

j). Les Rouges, eux, donneront la réplique à des adversaires bien peinarés au tableau du classement, en l'occurrence le HUSA (27è j), l'POCS (28è j), la JSS (29è j) et le MAS (30è j).

A noter que le WAC devra s'en-

voler aujourd'hui à bord d'un vol spécial pour Le Caire en vue d'affronter dimanche prochain l'équipe d'Al Ahly pour le compte de la finale aller de la Ligue africaine des clubs champions.

M.Bouarab

Résultats

Voici les complets de la 26ème journée de la Botola Pro D1 de football: Olympic Safi - Hassania Agadir 1 - 1
Maghreb de Fès - Union Touarga 0 - 0
Olympique Khouribga - Difaa El Jadidi 1 - 1
Jeunesse Salmi - Chabab Mohammédia 1 - 3
Mouloudia Oujda - Renaissance de Berkane 1 - 2
Ittihad Tanger - Raja Casablanca 0 - 0
FUS Rabat - AS FAR 0 - 2
Wydad Casablanca - Moghreb Tetouan 2 - 0

Classement

Botola Pro D1 INWI	Pts	Jo	G	N	P	Diff
01 FAR	57	26	17	6	3	28
02 WAC	56	26	16	8	2	20
03 FUS	47	26	13	8	5	18
04 OCS	41	26	10	11	5	5
05 RSB	37	26	9	10	7	-1
06 RCA	36	26	9	9	8	3
07 MAS	34	26	7	13	6	3
08 JSS	33	26	8	9	9	-3
09 UTS	32	26	8	8	10	-5
10 HUSA	31	26	8	7	11	-4
11 MAT	29	26	6	11	9	-8
12 SCCM	28	26	7	7	12	-7
13 MCO	25	26	6	7	13	-5
14 DHJ	24	26	5	9	12	-17
15 IRT	22	26	6	4	16	-17
16 OCK	22	26	3	13	10	-10

CAN U23

Quatre arbitres marocains retenus par la CAF



Quatre arbitres marocains ont été retenus par la Confédération africaine de football (CAF) pour officier lors de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans (CAN U23), prévue du 24 juin au 8 juillet 2023 au Maroc.

Selon un communiqué de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), publié sur son site, les quatre arbitres marocains retenus par la CAF sont Jalal Jayed en tant qu'arbitre principal, Hamza Naciri et Abdessamad Abertoun en tant qu'arbitres assistants, outre Adil

Zourak qui officiera à la VAR.

La CAF a également retenu Mohamed Kezzaz comme formateur technique et Yahya Hadka comme membre de la commission d'arbitrage chargé d'évaluer les arbitres de la compétition, ajoute la même source.

Le tirage au sort de la Coupe d'Afrique des nations U23 a placé le Maroc dans le groupe A aux côtés du Congo, du Ghana et de la Guinée. Le groupe B est composé de l'Egypte, du Mali, du Gabon et du Niger.

Clôture du tournoi des orphelinats organisé par la Pena Madridista de Casablanca

La dix-septième édition du tournoi des orphelinats organisé par la Pena Madridista de Casablanca durant le mois de mai a été une réussite totale sur tous les plans.

La cérémonie de clôture s'est déroulée samedi dernier en présence du consul général d'Espagne à Casablanca, d'importantes personnalités officielles marocaines, et de représentants des sponsors et partenaires de cet événement sportif et caritatif.

La finale de ce tournoi a vu Samu Social, sponsorisé par Barcelo, prendre le dessus sur l'équipe Bab Rayane Palmier La Caixa après l'épreuve des penalties, le temps réglementaire s'étant achevé sur le score de 4-4.

Chez les filles, c'est la formation du Chabab Had Soualem MDJS qui a été sacrée.

Lors d'une allocution prononcée à cette occasion, Larbi Bargach, président de la Pena Madridista de Casablanca, a souligné que, depuis la création de ce tournoi en 2004, 1600 enfants y

ont pris part. Ces jeunes se répartissent comme suit : 1.160 garçons de 9 à 11 ans et 440 jeunes filles de 13 à 17 ans.

Chacun de ces participants, dont certains ont 29 ans maintenant, a partagé avec nous les valeurs qui nous animent, à savoir fair-play, respect d'autrui, solidarité et volonté de se surpasser, a poursuivi le président de la Pena.

Larbi Bargach n'a pas manqué

de rendre hommage aux soldats qui travaillent dans l'ombre, préparant des sandwiches, lavant le linge et se dépensant sans compter pour que ce tournoi perdure.

Larbi Bargach a conclu en soulignant que ce tournoi qui bénéficie dorénavant de l'appui de la Fondation du Real Madrid prendra une autre dimension dès la prochaine édition.

A.M



Un perroquet bleu freine l'installation d'éoliennes au Brésil

Les éoliennes, la source d'énergie propre bienvenue par excellence ? Pas pour les défenseurs d'un perroquet bleu menacé d'extinction, qui sont parvenus à faire suspendre la construction d'un parc de Voltaia au Brésil.

Cette entreprise française a débuté les travaux en 2021, dans le nord-est du pays, qui abrite déjà plus de 90% de la production brésilienne d'énergie éolienne, avec ses vents forts et réguliers.

Ce parc, dont la construction est déjà bien avancée, est doté de 28 éoliennes, avec une capacité de production de 99,4 mégawatts, sur une zone semi-aride à Canudos, dans l'Etat de Bahia, qui a octroyé à Voltaia les licences environnementales nécessaires.

Mais un vent de critiques s'est levé quand des militants associatifs ont signalé que ces mâts blancs imposants de 90 mètres de haut, aux pales de 60 mètres de long, seraient bâtis sur le sanctuaire des aras de Lear (anodorhynchus leari).

Ce perroquet bleu a été baptisé ainsi par l'ornithologue Charles-Lucien Bonaparte, neveu de Napoléon, au milieu du XIXe siècle, en hommage au poète, peintre et explorateur

britannique Edward Lear, qui l'a immortalisé dans ses croquis.

Actuellement, il n'en reste qu'environ deux mille spécimens dans la nature.

Marlene Reis, de l'ONG Projeto Jardins da Arara de Lear, craint que les éoliennes à Canudos n'"augmentent considérablement les risques d'extinction" de cet oiseau d'environ 75 cm, au plumage bleu vif.

Pour cette spécialiste, l'impact peut s'avérer "irréversible", pour un animal qui vit et se reproduit exclusivement dans la région". Les éoliennes se trouvent donc sur la route de ses vols, avec des risques de collision.

Ces arguments ont été jugés recevables par un tribunal fédéral, qui a suspendu les travaux en avril, en annulant les permis délivrés à Voltaia par l'Etat de Bahia.

Le tribunal a ordonné que des études plus poussées soient menées, et que les populations locales soient consultées.

Voltaia, multinationale présente dans vingt pays et quatre Etats brésiliens, a fait appel.

Nicolas Thouverez, responsable de l'entreprise au Brésil, a assuré à l'AFP que "les possibles conséquences environnementales et so-



ciales" avaient été "traitées de façon exhaustive".

Selon lui, les études déjà menées par des spécialistes pour obtenir les permis auprès des autorités locales "ont montré que l'installation de parcs éoliens ne menace aucunement la conservation de l'espèce" des aras de Lear.

Voltaia propose par ailleurs des solutions pour limiter l'impact sur les perroquets: l'une d'elles consisterait à installer un mécanisme qui bloque le mouvement des hélices dès qu'il détecte l'arrivée d'un de ces volatiles. L'autre serait de munir certains d'entre eux de GPS pour mieux observer les

trajectoires de leurs vols.

Mais les perroquets bleus ne sont pas la seule préoccupation des populations locales.

Dans les zones autour du parc éolien de Voltaia, près de 7.500 petits producteurs ruraux craignent que leurs activités ne soient affectées.

Pour Adelson Matos, agriculteur de 65 ans à la barbe blanche qui élève des chèvres, des brebis, des vaches et cultive des arbres fruitiers dans la localité voisine d'Alto Redondo, ce projet est contraire à "tout type d'harmonie avec l'habitat naturel".

Il craint notamment que les éoliennes n'affectent le cycle des vents et

des pluies dans la région. Avant même qu'elles ne soient mises en service, il se plaignait déjà du bruit du va-et-vient des véhicules "jour et nuit".

Le Brésil est le membre du G20, les vingt premières économies de la planète, dont la part des sources d'énergie renouvelables est la plus importante, produisant 89% de l'électricité du pays.

Et si les centrales hydroélectriques représentent encore plus de 60% de cette production, la part du solaire et de l'éolien ne cesse d'augmenter.

De retour au pouvoir pour un troisième mandat en janvier, le président de gauche Lula a promis de faire de la lutte contre le changement climatique une priorité, contrairement à son prédécesseur d'extrême droite Jair Bolsonaro (2019-2022).

Le ministre de l'Energie, Alexandre Silveira, a affiché récemment son ambition de faire du nord-est du Brésil, qui abrite déjà 725 des 828 parcs éoliens du pays, "la plus grande réserve d'énergie propre et renouvelable au monde".

Pour y parvenir, le gouvernement espère attirer des investissements de 120 milliards de réais (environ 22 milliards d'euros).

Recettes

Cuisses de poulet rôties à l'oignon



Ingrédients :

4 oignons, pelés et coupés en quartiers
60 ml (1/4 tasse) d'huile d'olive
4 cuisses de poulet avec la peau
8 gousses d'ail non pelées
45 ml (3 c. à soupe) de coriandre ciselée
1 lime, pour le jus
10 ml (2 c. à thé) de poivre noir, concassé
30 ml (2 c. à soupe) de miel

Préparation :

Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 200°C (400°F). Dans une grande poêle à feu moyen-élevé, dorer les oignons dans

30 ml (2 c. à soupe) de l'huile. Réserver.

Dans un grand plat de cuisson, mélanger les cuisses de poulet avec les oignons et le reste des ingrédients à l'exception du miel. Saler. Badigeonner les cuisses avec le miel.

Cuire au four 1 heure ou jusqu'à ce que la chair du poulet se détache facilement de l'os en arrosant les cuisses avec le jus de cuisson à mi-cuisson. Servir avec le ketchup à l'ananas et aux poivrons (voir recette) et un légume vert, comme une tomate d'épinards.

Le baiser romantique, une pratique vieille d'au moins 4.500 ans

S'embrasser en signe d'attachement romantique ou sexuel est une pratique chez les humains vieille d'au moins 4.500 ans, soit un millénaire plus tôt que ce qui était communément admis, ont expliqué récemment à l'AFP les auteurs d'une étude anglo-danoise.

Leurs travaux, publiés dans la revue Science, montrent que "s'embrasser sur la bouche est attesté dans la Mésopotamie ancienne et en Egypte" dès 2.500 avant notre ère.

La pratique pourrait toutefois remonter encore bien plus loin dans l'Antiquité jusqu'à la préhistoire, a expliqué à l'AFP Troels Pank Arbøll, de l'Université de Copenhague, qui cosigne l'étude avec Sophie Lund Rasmussen de l'Université d'Oxford.

Spécialiste du Moyen-Orient antique, il s'étonne de lire dans les publications scientifiques que le baiser romantique humain serait attesté par une source indienne à partir de 1.500 avant notre ère.

"Je savais qu'il y avait des

preuves plus anciennes en Mésopotamie ancienne", a expliqué M. Arbøll, expert de l'écriture cunéiforme - une écriture antique mésopotamienne - sur d'anciennes tablettes d'argile.

Dans les milliers de textes cunéiformes disponibles, les deux chercheurs ont trouvé peu de références au baiser romantique.

Mais suffisamment pour pou-

voir dire "qu'il y a des exemples clairs montrant que s'embrasser était courant dans les temps anciens".

Les spécialistes du sujet distinguent le baiser "amicalo-parental" et le baiser "romantico-sexuel".

Quand le premier semble universel à travers les âges et les géographies, le deuxième "n'est pas universel culturellement".

